Table des matières

du présent cahier

09

09 - Les églises successives et autres lieux de culte

- L'église primitive Saint-Isidore et les cimetières successifs page 02
- La chapelle du château, seconde église paroissiale page 05
- La troisième église paroissiale page 14
- Le nouveau clocher d'Ussel page 23
- La quatrième église page 24
- Fêtes paroissiales page 34
- Chapelles et oratoires sur la commune page 35
- Notre-Dame-du-Retour page 36

ÉGLISES SUCCESSIVES ET AUTRES LIEUX DE CULTE OU DE DEVOTION

L'Église primitive saint Isidore et les cimetières successifs

Les tous débuts du christianisme à Ussel restent inconnus et l'on ne sait rien du ou des tous premiers sanctuaires de ces temps anciens (Mérovingiens, Renaissance carolingienne puis haut moyen-âge). Cependant on sait que la christianisation de ce qui sera la France, s'est faite par la vallée du Rhône. Au milieu du 2ième siècle saint-Ursin évangélise Bourges, capitale des bituriges. Saint-Bénigne, saint-Andoche, saint-Thyrse et saint-Potin, missionnaires du diocèse de Lyon, évangélisent Moulins, Pierrefite,…. A la fin du troisième siècle le christianisme est devenu une religion importante dans l'empire romain et, en 313, l'empereur Constantin, par l'édit de Milan, reconnaît la liberté du culte chrétien. L'année suivante un concile a lieu à Arles. Sa monumentale cathédrale paléochrétienne vient d'être retrouvée dans son état des années 400. Presque 40 m de nef ont été mis au jour sur plus de 2 m de hauteur et l'abside principale a une ouverture de 19,80 m ! L'on sait aussi qu'en 325 (concile de Nicée) la vallée du Rhône et, pour ce qui nous intéresse de plus près, les régions de Lyon et d'Autun étaient fortement christianisées. Or Ussel se trouve à 130 km de l'une et 160 km de l'autre, et a pour limite une des principales routes de l'Empire Romain. Par ailleurs la tradition rapporte le passage de saint Austremoine (premier évêque d'Auvergne) ou de son disciple saint Antonin vers 250 dans la région d'Ebreuil, de Gannat et de Cusset. Tout pousse donc à une christianisation très précoce dans notre village, avec quasi-certitude au moins depuis le quatrième siècle. Certes qui dit christianisation ne dit pas nécessairement et immédiatement église dans la bourgade avec disparition totale des pratiques cultuelles anciennes. Une lettre de Sidoine Appolinaire, du milieu du 5ième siècle, apporte une preuve tangible de cette christianisation précoce de notre coin de Bourbonnais avec l'existence d'églises primitives. Il dit avoir visité une église à Chantelle (Probablement Chantelle-la-Vieille au passage de la Bouble, sur l'ancienne voie romaine).

Dans ce contexte très particulier (christianisation très précoce, position du village qui est site frontière entre trois peuples, mitoyenneté avec une très importante voie de communication de l'empire romain) on peut avancer que le toute première église d'Ussel date très probablement de la fin du quatrième ou, au plus tard, du début du cinquième siècle. Elle était sans doute majoritairement en bois, mais aussi avec des matériaux architecturaux récupérés dans les bâtiments romains ruinés de la plaine (voir cahier 11, La Croizette), Les envahisseurs francs venant du Nord deviendront eux mêmes chrétiens au sixième siècle avec le baptême de Clovis. Ces églises primitives n'avaient pas de cloches. C'est saint Paulin, évêque mort en 431, qui les inventa pour appeler à l'office les moines de son monastère de Nole en Campanie. La cloche se dit *campana* en italien et, depuis saint Paulin, son logement en haut d'un mur est appelé le *campanile*.

Au tout début du 12ième siècle Monseigneur Léger, Archevêque de Bourges, fait don de la paroisse d'Ussel à l'ordre des Augustins. On dispose de la liste des églises acquises par l'ordre en 1119. Celles-ci existaient donc antérieurement à cette date. Pour Ussel et ses environs, ces anciennes églises sont: Saint-Pierre de Chezelles, Saint-Martin de Deneuille-lès-Chantelle, Notre-Dame de Fleuriel, Saint-Saturnin de Fourilles et Saint-Isidore d'Ussel.

Qui était ce saint Isidore auquel l'église paroissiale d'Ussel était alors consacrée en ce début du douzième siècle et dont les reliques étaient sûrement placées dans la pierre d'autel ?

Dans une lettre du 10 octobre 1805 concernant l'église du village qui vient de s'effondrer en 1804 le curé d'Ussel écrit à son évêque « *L'ancienne église était sous l'invocation de saint Isidore de Séville dont les fidèles célébroient difficilement la fête les 10ièmes jours de janvier à cause de la circonstance rigoureuse de la saison* »

Mais le curé se trompe quant au Saint-Isidore de janvier. *C*e ne peut être le wisigoth s*aint Isidore de Séville* (560-636). Certes, il était le plus grand érudit de son temps et en odeur de sainteté. Mais il ne sera canonisé officiellement qu'en 1598, puis proclamé, le 25 mars 1722, docteur de l'église par le pape Innocent XIII. Décédé un 04 avril, il a toujours été fêté à cette date. On le représente habituellement tenant une plume, avec des abeilles ou une ruche. De même ce ne peut pas être le futur saint Isidore le Laboureur, car en 1119 il n'est alors qu'un modeste ouvrier agricole bien vivant , marié et travaillant dans la région de Madrid

Les martyrologes d'avant 1582 (avant la réforme du calendrier par Grégoire XIII) donnent pour le mois de janvier : Saint-Isidore d'Alexandrie (318-403) gouverneur de l'hôpital de la ville, fêté le 15 janvier ; Saint-Isidore de Nitrie en Égypte, évêque et confesseur , martyrisé à Antioche au début du 5ième siècle, fêté le 03 janvier. Saint-Isidore de Péluse dit aussi de Damiette (370-449), père de l'Église et qui fut un des hommes les plus instruits de son temps, s'y fête le 04 février.

Depuis l'origine, à une courte exception qui n'a duré que 63 ans (1805/1868), Ussel d'Allier a constamment été voué à "Saint-Isidore". Mais il semble qu'un nouveau Isidore canonisé soit généralement venu se substituer à l'ancien dans la dévotion populaire. Après le Saint-Isidore (d'Alexandrie? de Nitrie?) de la première église paroissiale, ce fut, rapporte la tradition, Saint-Isidore le laboureur pour la chapelle du château féodal qui deviendra l'église paroissiale vers la fin de la guerre de cent ans. Vint, après 1598, Saint-Isidore-de-Séville.

La mémoire populaire, encore vivace au 19ième siècle, et consignée par l'abbé Boudant, rapporte que la première église connue d'Ussel était construite en dehors du centre du bourg actuel, sur la chaume de la Croisette, « *à quelques pas de la petite fontaine* (écrit l'abbé) » d'où elle dominait le village et son terroir. Cette église, à égale distance du bourg de Leu et de celui d'Ussel, était entourée du cimetière paroissial comme il a été longtemps d'usage. En cette époque lointaine, Ussel était une paroisse du diocèse de Bourges. Mais la paroisse fut aussi terre d'Auvergne de 1332 à 1417 (85 ans).

L'église primitive de la Croisette, excentrée par rapport au bourg développé au pied du château féodal, tomba de vétusté et fut abandonnée, très probablement au cours de la guerre de cent ans. Dans cette époque troublée la chapelle du château assura la relève. Si l'on a rien sur l'église primitive elle-même, on a par contre une information parallèle trouvée par le père Henri Denifle, et qui confirme cette hypothèse. Dans son ouvrage « La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans », on trouve à la date du 2 mars 1436 que le prieuré d'Ussel étant tombé en ruines, soit à cause du manque d'entretien des bâtiments, soit par suite des destructions de cette longue guerre, *«Rodrigue de Vilandrando, comte de Ribadeo, qui par le fait de son mariage* a*vec la soeur de Charles III, duc de Bourbon,* a*vait reçu en dot la seigneurie d'Ussel, addresse une supplique au Pape, Eugène IV, pour obtenir des indulgences et un secours».*

Les Ussellois étaient enterrés dans le cimetière de la Croisette. Simultanément, de temps à autres, quelques inhumations avaient lieu dans la chapelle castrale et, probablement, dans un minuscule cimetière contigu (châtelains et membres de leur famille). Les prieurs d'Ussel avaient aussi leur propre caveau dans la chapelle du château.

On ne sait rien sur la disparition ni sur l'emplacement exact de cette église originelle pré-romane de la Croisette. Cependant un large chemin qui existait encore au 19ième siècle, permettait aux gens de Leu d'accéder directement sur la place qui était alors beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. C'était le chemin ancestral suivi par les gens de Leu pour se rendre à

cette église à la Croisette et au vieux cimetière paroissial. On peut donc présumer que cette église paroissiale originelle d'Ussel jouxtait cette place. (cf cahier 04, croix de chemin n°06 et cahier 11, la Croizette). On ne sait rien non plus sur la ou les chapelles qui se sont substitués à elle en ces lieux

Des inhumations avaient très probablement été faites dans l'édifice même. On peut penser que l'espace qu'occupait ce premier sanctuaire ruiné (guerre de cent ans vraisemblablement) fut plus tard déblayé et utilisé pour augmenter tout naturellement la surface du petit cimetière qui l'entourait. Mais une chapelle plus modeste fut vraisemblablement reconstruite pour la remplacer en ces lieux. L'abbé Grégoire (Chantelle et ses environs, 1909) écrit *« les registres paroissiaux de 1630 parlent de la chapelle de la Croisette, sans lui donner le titre paroissial* ». Raymond d'Azémar (la rive gauche de la Sioule, 1994) ajoute *« La Dame Marie Herisson, femme de Gilbert de la Chaussée, praticien d'Ussel, fut marraine en 1630 d'une cloche de la chapelle de la Croisette (Arch. Allier, D.83) »*. En parcourant les actes successifs d'état civil de l'époque nous avons retrouvé le texte original suivant: *« le dimanche cinquième décembre 1631 fut bénite une cloche en l'esglise de céans le parrain a esté m^re^ jehan duclos prieur d'ussel aumosnier de messire de brinée docteur es droit et la marraine dame gabrielle hérisson femme à m^e^ gilbert de la chaussée praticien habitans d'ussel village de leux »* L'église de « céans » dont le parrain et la marraine habitent Leu est-elle vraiment celle de la Croisette ? Quoi qu'il en soit, on ne sait rien sur l'emplacement exact de ce second lieu de culte à la Croisette, ni sur sa disparition.

Le cimetière de la Croisette continua d'être utilisé pour les enterrements jusqu'en 1686, date à laquelle Michel Phelypeau, archevêque de Bourges, l'interdit pour défaut de clôture du « *champ des morts* ». Après des siècles de sépultures, l'emprise était devenue très floue, aucune limite marquée n'existait et les animaux y pacageaient librement. De 1686 à 1688 les mises en terre d'ussellois eurent alors lieu dans le cimetière Saint-Sébastien à Charroux ou, parfois, dans celui de Fourilles. En mai 1688 des murs de clôture furent érigés. Ils coûtèrent 36 livres. Dès lors, les inhumations purent reprendre autour de la chapelle sur le tertre de La Croizette. La première, dans ce cimetière dorénavant clos, eut lieu le 25 juin 1688. Cependant, onze ans plus tard, le vieux cimetière fut définitivement abandonné. Un nouveau cimetière, situé plus au sud et plus bas, fut alors délimité autour de la chapelle du château devenue depuis longtemps église paroissiale. Les deux premières inhumations en ce lieu eurent lieu en avril 1700 comme le spécifient les actes d'état civil de cette époque: « *inhumé(e) dans le nouveau cimetière derrière l'église* » Quant à l'ancien cimetière de la Croisette, il a disparu au fil des décennies, noyé sous les herbes folles et les apports naturels de terre venant du haut de la colline. En 1858, soit un siècle et demi après l'abandon, l'abbé Boudant écrit : *« ce vieux champ de repos est devenu un pâturage ouvert à toutes les bêtes de la contrée, et en même temps une carrière d'argile qui mettait fréquemment à nu des squelettes entiers. Transformé en 1830 en jardin du maître d'école, c'est aujourd'hui la propriété d'un particulier qui va là créer son habitation »* (une note de bas de page signale que ce particulier est Pélisson François). Actuellement plus personne à Ussel ne sait quelle était l'emprise exacte de ce très ancien cimetière.

Le second cimetière d'Ussel (situé contre les murs nord et est du transept de l'église actuelle) a été inauguré et béni le 28 août 1699 comme cela apparaît dans les registres paroissiaux d'état civil : « *Le 30 aout 1699 a été inhumé dans le cimetière seulement bény de deux jours, devant le mur du grand autel claude cottet 50 ans* ». Il sera utilisé pendant 165 ans. Il est maintenant enfoui sous la pelouse d'une propriété privée. Seuls deux emplacements de tombes sont encore visibles. Ce sont celles de:

- Pauline Mioche dont la colonne funéraire a été insérée dans le mur interne de l'église actuelle, à droite du chœur où elle est reste visible. Elle porte l'inscription *« 27 avril 1851, Pauline Mioche, morte à 16 ans, aimée de tous »*
- Michel Mège, curé d'Ussel, inhumé en 1854. On voit encore sa pierre tombale dans le mur extérieur du cœur de l'église actuelle.

En 1864 la municipalité projette d'implanter un nouveau cimetière. Le 26 juin le terrain en est acquis. Ce dernier est le cimetière actuel de la commune, à 600m à l'Ouest de l'église, en bas du bourg. En 1912 la municipalité vend les arbres devenus gênants en ce lieu afin d'obtenir l'argent nécessaire pour y creuser un puits. En 1917 le caveau provisoire est changé de place. En 1930 on construira un ossuaire et une fosse commune

La chapelle du château, seconde église paroissiale

La chapelle du château devint l'église paroissiale, avec certitude depuis au moins François Ier, mais sans doute depuis Louis XI. Après plusieurs générations ayant vécu dans l'insécurité (guerre de cent ans et ses bandes de soudards, de routiers et de pillards), les populations aspiraient profondément à retrouver enfin leurs racines et à reprendre une vie communautaire apaisée dans le cadre des pratiques villageoises traditionnelles. Or, depuis longtemps, le village n'avait plus d'église paroissiale attitrée et les messes étaient dites au château. C'est probablement Marguerite de Bourbon, dame d'Ussel et son seigneur de 1433 à sa mort en 1439 qui a officiellement et irrévocablement fait don de la chapelle du château au prieuré au titre d'église de la paroisse. Ce nouvel état est confirmé dans un acte de 1532 mentionnant alors la chapelle du château comme propriété du prieuré (Archives Allier, D.70).

Pour la châtellenie, cette dévolution de la chapelle présente deux avantages. Le premier est moral, une très belle église paroissiale est offerte au village qui n'en avait pas. Le second est financier. Dorénavant l'entretien et les réparations de la chapelle castrale, maintenant église paroissiale, incomberont à la maison-mère du Prieuré et à la population suivant les coutumes et usages (cf. annexes).

La prise de Gannat en 1465 par le roi de France, ramènera enfin la paix dans la région. Il s'en suivra un retour progressif à une vie locale normale. Dans les années 1465-1515, nous sommes à la charnière entre le Moyen-Âge et la Renaissance. Certes la châtellenie, unité administrative structurelle, persistera pour encore près de trois siècles. Mais le vieux château féodal, jusqu'alors havre sécuritaire, devient militairement totalement obsolète face aux derniers canons qui maintenant abattent facilement les murailles. Ce n'est plus une place forte. N'ayant stratégiquement plus de raison d'être, il sera de moins en moins bien entretenu et finira carrière de pierres.

Comme l'église primitive de La Croizette, la chapelle du château était, elle aussi, dédiée à un saint Isidore, mais, dit-on, à Saint-Isidore-Le-Laboureur. Ce que l'on sait de ce dernier nous a été transmis par le diacre Jean de Saint-André, qui écrivait vers 1275. Saint Isidore mourut le 15 mai 1130. Il a donc vécu la fin du 11^{ième} siècle et le début du 12^{ième} ce qui correspond à la période historique de la conquête de Madrid par les Almoravides. Il faisait partie de l'exode des populations chrétiennes qui durent fuir la future capitale de l'Espagne devant l'avancée des conquérants musulmans. Il s'installa à Torreluguna, dans la région madrilène où il se maria et aurait eu un enfant. Là, comme dans sa ville natale où il retourna après la Reconquête, il brilla par son esprit de prière, sa charité et sa conscience professionnelle de laboureur. Son corps, enseveli d'abord dans le cimetière de l'église Saint-André de Madrid, a été transféré dans l'église même, le dimanche de la Quasimodo 1170 au

milieu de la ferveur populaire. Car en cette fin de douzième siècle, pour tous les madrilènes, et depuis déjà plus d'un demi siècle, Isidore est considéré comme un saint. Ils lui ont voué leur cité à cause des nombreux miracles qui l'accompagnèrent de son vivant et dont ils ont été les témoins oculaires. C'est en regard de cette sainteté traditionnelle que cinq siècles plus tard, le 16 novembre 1619, le roi d'Espagne Philippe III, fortement malade, se fit apporter dans sa chambre le corps du patron de Madrid qui fut trouvé entier. Et le roi fut miraculeusement guéri. Deux mois après le Pape Paul V béatifiait Isidore en fixant sa fête au 15 mai. Par un décret du Pape Grégoire XV, le 22 mars 1622, Saint-Isidore-le- Laboureur a été canonisé avec saint Ignace, saint François-Xavier, sainte Thérèse et saint Philippe de Néri : on les appelle les cinq Saints.

Alors pourquoi et comment Isidore dit le laboureur, espagnol mort dans le premier tiers du 12^{ième} siècle et qui n'a jamais quitté la région de Madrid, peut-il être, peu de temps après, le patron d'Ussel d'Allier, une petite châtellenie du Bourbonnais distante de près de 1000 km de Madrid ? Certes, depuis son décès la population madrilène le considérait comme un saint, mais il ne sera canonisé par l'église que de nombreux siècles plus tard ! Cette surprenante dédicace usselloise, par sa précocité pose donc une véritable énigme. Les événements historiques de l'époque peuvent en fournir l'explication.

On sait qu'à ces époques nombre de gens voyageait énormément à travers toute l'Europe et même au-delà. Tels les pèlerins sur les chemins de Saint Jacques de Compostel ou sur les itinéraires menant au tombeau du Christ. Tels les caravanes marchandes qui irriguaient l'Europe en sel et en épices. Tels le suzerain accompagné de ses hommes d'armes suivant son seigneur pour prêter main forte à l'empereur de Constantinople, ou aux rois des Espagnes. On sait aussi qu'à cette époque les comtés et les provinces n'étaient pas des territoires d'un seul tenant. Par héritage, achat, dévolution royale ou autre, ils possédaient en propre des fiefs enclavés dans d'autres provinces, parfois lointaines.

Pour ce qui nous intéresse, l'histoire débute en 1157. Cette année là, Guy IV, vicomte du Nivernois, qui fut un des rares survivants de la deuxième croisade, participe avec sa troupe à une expédition en Espagne contre les sarrasins. Les circonstances firent qu'il devient protecteur de l'infant Alphonse de Castille. Il lui laissera une partie de ses troupes pour le protéger. De nombreuses années après, Alphonse, devenu roi de Castille, le remerciera en donnant sa propre fille, Sancie, pour épouse au fils aîné de Guy IV. De cette union naîtra à Tolède, en 1184, Alphonse Landry appelé dans ses terres du comté de Nevers et celles du Bourbonnais « le castillan ». Ce dernier, vicomte du Nivernois par son père et Grand d'Espagne par sa mère, participa activement, près du roi espagnol, à la célèbre bataille de Las Navas de Tolosa le 16 juillet 1212. Intime du roi qui était son grand père, sa troupe personnelle était en partie constituée d'hommes de guerre venant de ses possessions en terre française, comme c'était d'usage au Moyen-Âge. Dans cette dernière, parmi les proches du « castillan », se trouvait vraisemblablement le chevalier châtelain d'Ussel. L'archevêque de Narbonne, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Nantes s'étaient joints à eux avec un important contingent de croisés français. Les musulmans sous commandement Almohade qui avaient quitté Séville le 22 juin, tenaient fermement les passes de la sierra Morena interdisant tout passage. Il n'était plus possible d'aller les affronter directement en rang de bataille. Aller plus avant conduirait à se faire inutilement massacrer. Le moral était au plus bas. Peu avant la bataille, le roi Alphonse de Castille était, avec ses intimes et plusieurs vassaux, dans le défilé de Las Navas de Tolosa cherchant vainement un sentier par lequel il pût aller attaquer les envahisseurs maures. C'est alors qu'Isidore lui apparut sous l'aspect d'un berger et lui montra un chemin inconnu et aisé. L'armée croisée put ainsi déboucher, sans être vue, au Sud de la sierra Morena dans le dos de l'armée de l'émir et des mahométans qui bloquaient les passes. Et ce sera la célèbre et complète victoire du 16 juillet sur les maures qui inaugurera l'irréversible déclin de la puissance almohade.

Ayant été témoin de l'apparition puis des résultats miraculeux qui s'en suivirent, le seigneur du château d'Ussel, profondément impressionné, décida de se mettre, avec tous ses biens, sous la protection de ce saint qui s'était manifesté à lui : Isidore Le Laboureur. Voilà pourquoi et comment, Isidore, patron de Madrid et déjà saint pour les espagnols, a pu, avec beaucoup de vraisemblance, devenir aussi à compter de 1212 le patron du fief agricole d'Ussel, de la chapelle du château et de la châtellenie.

Pour nos esprits "cartésiens" du 21ième siècle, il peut paraître totalement invraisemblable qu'un personnage canonisé seulement au 17ième siècle par l'Église, ait pu être invoqué dès le début du 13ième siècle en qualité de saint patron d'une petite châtellenie du bourbonnais. C'est méconnaître nos racines profondes. Jusqu'au 11ième siècle, très généralement, c'est la ferveur populaire qui fait de certains personnages des saints. Cette canonisation est alors entérinée par l'évêque du lieu. Il n'y avait aucune différenciation entre béatification et canonisation. Ainsi, en 1212, depuis plus d'un demi siècle déjà, Isidore était réellement saint aux yeux des populations de la Mancha,. Historiquement la toute première canonisation faite par un pape date seulement de 1153 : c'était celle de Henri II empereur d'Allemagne.

Cette vieille chapelle du château féodal, devenue église paroissiale, nous est connue par la description qu'en donne en 1858 l'abbé Boudant, natif d'Ussel où son père était percepteur. Certes elle s'était écroulée quatre ans avant la naissance du futur abbé, mais sa mère et les gens du village qui l'avaient bien connue, en conservaient un souvenir précis. Ce lieu de culte était un petit édifice roman auvergnat à nef unique avec deux chapelles formant transept, celle à gauche de l'autel était dédiée à Notre-Dame, celle de droite à saint Isidore. Le chœur était surmonté d'un dôme plein cintre qui supportait le clocher en pierre. Il y avait en outre une autre chapelle, dans la nef elle-même, dédiée à saint-Roch. L'acte d'inhumation à l'intérieur de l'église du sacristain Gilbert Godon en janvier 1703, permet situer cette dernière plus précisément. Elle était sur le côté gauche de la nef près de celle dédiée à Notre-Dame. Si l'on se réfère à l'explosion d'églises romanes construites au 11ième siècle dans quasiment tous les villages voisins (cf : cahier 04 – Ussel de la conquête romaine à 1789), il apparaît plus que probable que notre chapelle romane castrale fut construite à la même époque.

Les prieurs avaient leur cimetière à l'intérieur de l'église, à l'entrée de la chapelle de la Vierge Marie. On appelait ce caveau le "tombeau des prieurs". Des fresques couvraient très certainement les murs, comme il était d'usage au moyen-âge (et comme il en reste encore, par exemples, à Saint-Blaise de Chareil-Cintrat, à Saint-Martin de Jenzat où elles sont abondantes, à Saint-André de Taxat-Senat où un donateur et une donatrice y sont représentée). En 1858 l'abbé Boudant écrit : « *Quelques fresques se voient dans le grenier* (reconstruction de 1805 en utilisant les pans de mur restant de la vieille chapelle du château qui venait de s'effondrer)*, la figure notamment de Marguerite d'Ussel* » Et ailleurs : « *Son portrait se voit sur une peinture murale de l'ancienne chapelle du château. Elle est à genoux, les mains jointes ; au-dessus de sa tête paraît cette légende en lettres onciales Marguerite d'Ussel. Cette fresque assez bien conservée respire le mysticisme*». Rappelons que les patrons fondateurs et les seigneurs hauts justiciers avaient « droit de litre » (du latin *listra*). Par ce droit honorifique ses enfants ou successeurs pouvaient les faire peindre sur les murs à l'intérieur de l'église. L'information ci-dessus fournie par l'abbé suggère fortement que Marguerite d'Ussel a été l'instigatrice de travaux importants sur l'église romane décrite au paragraphe précédent et est fort probablement l'initiatrice de sa transformation officielle en église paroissiale. Ce qui place l'événement entre 1433 (devenue dame d'Ussel par dot) et 1439 (son décès)

En 2004, nous n'avons pas su retrouver cette peinture. Cette fresque à probablement été détruite en 1886 lors de la construction de la sacristie dite alors « de décharge ». Cependant

sur le mur interne faisant immédiatement face à la paroi occidentale du clocher, on peut encore voir, au dessus de la pièce servant actuellement de sacristie (ancienne sacristie de décharge), deux peintures géométriques et symétriques stylisant en rouge deux hauts de colonnes avec leurs chapiteaux.

A l'origine les châtelains et les membres de leur famille se faisaient inhumer dans l'église alors chapelle privée, comme il était de coutume en ces siècles lointains. Pour certains personnages, illustres aux yeux de leurs contemporains, l'emplacement de leur dépouille mortelle était surmonté d'un gisant les représentant afin d'en perpétuer le souvenir. Ussel n'a pas failli à cet usage. Un gisant datant de la guerre de cent ans, celui du chevalier Aubert (cf : les Aubert en annexe 07), a été retrouvé en 1853, à l'intérieur de l'ancienne église castrale, en creusant les fondations du clocher actuel. Puis, après que l'église du château fut devenue église paroissiale, des inhumations à l'intérieur de l'édifice s'ajoutèrent à celles traditionnelles des prieurs et de membres de la famille du seigneur en titre. Cette tradition bien vivante s'est maintenue à Ussel jusqu'à la Révolution. Ainsi, au cours de la centaine d'années qui l'a précédée, on relève près de 80 inhumations « *dans l'église* » (cf annexe 14).

Il paraît malheureusement impossible de retracer l'histoire de cette chapelle romane au fil de ses huit siècles d'existence (réparations, reconstruction ou agrandissement, gisants, peintures murales du Moyen-Age, mobilier, sépultures intra-muros avant le 17ième siècle, vitraux, dallages, mécènes, ….). Seuls quelques jalons tardifs retrouvés balisent cette longue histoire :

- 1532, 7 octobre : un religieux de Chantelle qui était prieur d'Ussel déclare que le sacristain de Chantelle était tenu, pour les réparations à l'église d'Ussel, de fournir tous les matériaux nécessaires, de payer les journées des couvreurs pour recouvrir la dite église ; plus, il était tenu de faire relier les livres des actes …. entretenir les lampes, les cloches, cordes, cire et huile …. plus les chapes, chasubles, ornements et autres réparations nécessaires pour la dite église …. (Archives Allier, D.70)
- 1631, 5 décembre : Une cloche est bénite. Le parrain est Jehan Duclos, prieur d'Ussel, docteur en droit, aumônier de Monseigneur le prince de Condé, et la marraine dame Marie Hérisson, femme de Gilbert de la Chaussée, praticien demeurant à Leu. D'après l'abbé Grégoire qui semble avoir eu les documents d'époque en main, « l'église » dont il est question ici ne serait pas l'église paroissiale au centre du bourg, mais la chapelle de La Croisette (Chantelle et ses environs, 1909).
- 1665 : Une cloche appelée Françoise, placée dans le clocher d'Ussel, est baptisée par le prieur Marcel Barbe, avec l'assistance de Pierre Péricaud curé d'Etroussat.
- 1681 L'église qui a subi des modifications au cours des siècles et qui semble alors étayée à l'aide de grosses poutres, est remaniée et consolidée. « *Cette année après Pasques fut racommodée l'église dehors et dedans. Il y avoit une fenetre derrière le tabernacle que j'ay fait boucher et ay fait ouvrir celle qui est à coté du grand autel. On y fit deux contrepieds derrière le mur. Il y avoit une grosse charpante qui séparoit la chapelle de notre dame d'avec le reste. La chapelle de st Roch qui a été donnée à m^r^ febvrier étoit haute plus que le reste de l'église de deux pieds et demy. Le chœur de l'église étoit haut plus que la nef d'un grand pied et la dite église étoit toute déformée. Il en couta près de vingt écus pour la racommoder. Féburier pri. c. d'ussel* » (L'écu en 1680 contient 2,1 g d'or pur).
- 1686 « *En la présente année 1686 fut racommodé le clocher dehors et dedans, recouvert tout à neu et on y mit dedans deux liens et un bafroit – féburier- La façon couta quatre vingt dix livres. Les RR PP jésuites en payèrent la moitié et le prieur de st germain et moy l'autre. Féburier pri. c. d'ussel*. » Les jésuites sont ceux de Moulins au collège desquels est annexé notre prieuré depuis 1615. Cependant depuis 1665 il n'y a pas toujours de prieur jésuite résidant dans le prieuré d'Ussel. C'est alors au curé de la paroisse qu'est dévolue la fonction

comme le confirme la signature du curé Jean Fébvrier. Et réciproquement, faisant que la fonction de prieur sur le domaine foncier des jésuites et celle de curé de la paroisse sont dorénavant confondues. A titre encyclopédique, la livre (monnaie fiduciaire qu'il ne faut pas confondre avec l'écu monnaie de compte) correspond à cette époque à 0,5g d'or pur.

- 1733, 24 juin : Visite diocésaine de l'archevêque de Bourges qui trouve une situation catastrophique. La minute de cette visite épiscopale est conservée aux archives départementales du Cher (2 ½ pages d'une écriture fine, en continu, et quasiment sans ponctuation). Sa transcription intégrale est donnée ci-dessous (Ponctuation et mise en page ont été ajoutées ainsi que des majuscules aux noms propres, pour le reste l'orthographe de la minute est respectée)

« Le mercredi vingt quatre juin mil sept cent trente trois, de neuf à dix du mattin, nous Fréderic Jérosme de Roye de la Rochefoucauld par la miséricorde divine et la grace du Saint Siège apostolique, patriarche archevêque de Bourges, Primat des aquitaines, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, continuant le cours des visites de notre diocèse accompagné de :

- M^re^ Jean Gilles de Coetbosquet, prestre, licencié en théologie de la faculté de Paris maison et société de Sorbonne, chanoine et chancellier en nostre église cathédrale, abbé commendataire de l'abbaye Royale de nostre Dame de Puy ferrand, l'un de nos vicaires généraux

- M^e^ Gatien Douluron, prestre, Bachelier en Théologie, Doyen et curé de l'église collégialle et parroissialle de nostre Dame de Liniers, nostre archidiacre de Narzenne,

- M^e^ Joseph Jacquemet, prestre, licencié en l'un et l'autre droit, chanoine en l'église collégialle de Saint Urlin de la ville de Bourges que nous avons commis comme promoteur en cettes parties

- Louis Sallé, notre secrétaire,

- et autres nos officiers ordinaires,

nous sommes transportés en l'église paroissialle de Saint Isidore d'Ussel où nous avons esté reçus avec les marques d'honneur et de distinction dües à notre dignité et caractère, et suivant les cérémonies du Rituel de nostre diocèse, par M^e^ Jacques Febvrier, prestre curé de la dite parroisse suivy d'un grand nombre de personnes de l'un et l'autre sexe, et après les prières habituelles et accoustumées, mesme le Saint Sacrifice de la messe par nous célébré, nous avons procédé à nostre visite suivant nostre mandement d'indication à ce jour et heure, document publié dans la dite église au prosne de la messe parroissialle ainsy qu'il nous a esainté certifié par le dit curé

Laquelle visite nous avons commencé par celle du très Saint Sacrement dont nous avons donné la Bénédiction au peuple et continué ensuite par tout ce qui y est sujet tant au dehors qu'au dedans de la dite église. Et avons observé :

- que le ciboire qui sert à donner la communion aux fidels ne fermoit pas surement,

- que le Sépulctre de marbre que nous avons trouvé sur le grand autel a esté recolé,

- qu'il n'y a point de pied au soleil dont on se sert pour donner la Bénédiction du Saint Sacrement,

- que les deux costés du tabernacle ne sont couverts que d'une mauvaise toile peinte qui est indécente, que les gradins sont extrément malpropres, que les cartes sont en partie déchirés, que le crucifix qui est sur le dit autel est rompu, qu'aux deux costés de l'autel il y a nombre d'images grossiers,

- que l'ornement noir est hors d'état de servir, qu'il n'y a pas suffisament d'aubes,

- que l'autel de la chapelle de saint Isidore qui est à costé droit du grand autel est sans aucune décoration et dépourvu de tout ce qui nécessaire au saint sacrifice de la messe et nous étant informé si la dite chapelle apartenoit à quelqu'un, il nous a esté répondu que le s^r^ Ribaud y prétendoit avoir. Et à l'instant le dit s^r^ Ribaud ayant esté appellé et estant comparu, nous a dit qu'elle avoit autre fois appartenu au S^r^ Jean Feburier Seigneur du Bouy, président et Lieutenant Général en la chambre du Domaine de Bourbonnais, au droit de banc à

condition d'entretenir la dite chapelle de carreau et vitres et dans laquelle il avoit fondé trois messes basses pour l'acquittement desquelles il avoit donné une rente de trois livres à la fabrique de la dite église au principal de soixante livres, et en outre douze livres d'huile annuellement pour l'entretien de la lampe devan le grand autel racheptable de la somme de quarante livres ainsi qu'il nous est ce justifié par contrat-reçu par Charrier n^aire^ le 22 aoust 1688, que luy Sieur Ribaud ayant aquis du dit S^r^ Feburier le lieu de Bouy avoit esté chargé de ladite rente de trois livres et fourniture de douze livres d'huile dont il avoit fait le remboursement il y a quelques années au procureur fabricien. Et ayant fait lecture du dit contrat du 22 aoust 1688 aux termes duquel duquel il paroist que la dite chapelle n'a esté accordée (qu') *au sieur Jean Féburier seul, et non ses ayans cause, et que de le dit sieur Ribaud avoit payé la dite rente de trois livres et fourny les douze livres d'huile, ce estoit apparament par ce qu'il en auroit esté chargé par son contrat d'acquisition du dit lieu de Bouy et qu'il n'avoit par là aucun droit à la dite chapelle ny au banc avec d'autant plus de raison que l'un ni l'autre n'ont pu estre vendus.*

Nous avons encore observé :

- que l'autel de la chapelle de la vierge est pareillement sans aucune décoration quoy qu'on nous ait justifié qu'il y avoit une fondation de trois messes basses dont l'honoraire estoit de la somme de trois livres,

- que l'autel de saint Roch qui est dans la nef n'est pas non plus décoré suffisament n'y ayant que des images de papiers fort grossiers,

- que les vaisseaux des saint^es^ huiles ne ferment pas surement, que les fonds Baptismaux sont trop près de la grande porte, qu'il n'y a point d'armoire à costé pour enfermer les vaisseaux des saint^es^ huiles que le curé est obligé de déposer dans la pierre des fonds où ils peuvent facilement se renverser,

- que le sieur curé n'a point le Rituel du diocèse et se sert de celuy du diocèse de Tulle,

- que la couverture du clocher du chœur et de la chapelle de saint Isidore est en fort mauvais estat, qu'il manque quelques tuiles à celle de la nef,

- que la plus grande partie des murs du cimetière sont éboulés, les fosses qui sont anciennes comblées, et les grilles rompues de manière que les bestiaux y entrent très facilement.

Sur quoy ouy et ce requérant nostre promoteur, nous ordonnons 1° que le ciboire sera racomodé de façon qu'il puisse fermer comodement et surement, 2° qu'il sera fait un pied du soleil dont on se sert pour donner la Bénédiction du Saint Sacrement 3° qu'il sera mis un autre marbre ou pierre consacrée sur le grand autel qui sera incrusté et mis de niveau à la pierre d'autel 4° qu'au dessus du tableau et aux deux costés du tabernacle il sera fait un rétable de menuiserie, que les gradins seront repeints, qu'il sera mis un crucifix et des cartes, que les images de papier qui sont aux deux costés seront ostées 5° que les vaisseaux des saintes huiles seront changés pour des neufs surs et décents, que les fonds Baptismaux seront transférés dans le fond de la nef du costé gauche de la grande porte, qu'il sera mis une balustrade autour pour empescher qu'en les approchant on ne les prophane, qu'à costé il sera creusé dans le mur une petite armoire pour y déposer avec sureté et décence les vaisseaux des saint^es^ huiles, que pour les mesmes fonds il sera mis une image représentant le baptème de nostre Seigneur par saint Jean 6° que les autels de saint Isidore, de la vierge, qui sont aux deux costés du sanctuaire et celui de saint Roch qui est dans la nef, seront décoré de tableau, gradins peints, crucifix, cartes, chandeliers, napes, parement de menuiserie. Jusqu'à ce défendons au s^r^ curé de célébrer sur les dits autels et luy l'assignons d'acquitter au grand autel les messes qui sont fondées 7° qu'il sera fait une autre chaire à prescher 8° que la couverture du clocher du chœur et des chapelles sera réparée incessament et celle de la nef repiquée où il est besoin 9° que les murs du cimetière seront restablis, les fosses qui sont aux a….. creusées et mis par dessus des grilles pour en défendre l'entrée aux bestiaux 10° que

les vitres du chœur et de la nef seront reparées et que le s^r^ curé se pourvoira d'un rituel de nostre diocèse. Le tout aux dépens et à la diligence de qui il appartient.

Ce fait, après avoir administré le sacrement de confirmation aux personnes disposées à le recevoir et avoir pris toutes les connaissances possibles, plus le spirituel de la dite parroisse, nous avons au s^r^ curé et habitans présens donné les avis que nous avons jugé nécessaires pour leur conduite.

Ensuite ayant demandé si les comptes de la fabrique estoient en estat-d'estre non arrestés, le sieur Gilbert de la Chaussée, fils et héritier de défunt le s^r^ Martin de la Chaussée cy devant procu-fabricien, nous avoit dit qu'il n'avoit pû jusqu'à présent mettre en estat les comptes qu'il est obligé de rendre à la dite fabrique pour le dit défunt Martin de la Chaussée son père par ce qu'il n'avoit aucun titre et papiers qui tous sont entre les mains du s^r^ Curé, qu'il ne sait pas mesme en quoy consiste les dits revenus. Et sur le champ nous estant informé des habitans présens à quoy pouvoient monter les dits revenus ils nous avoient répondu qu'ils consistoient 1° en une rente de cinq livres par an düe par le nommé Jacques Curtinat cédée à la dite fabrique par le dit défunt S^r^ de la Chaussée pour le remplacement de la somme de cent livres qu'il avoit reçue du s^r^ Ribaud, plus en trois livres de rente et six livres d'huile düe par le sieur Secretain, plus en six livres de rente düe par le s^r^ Gilbert Ribaud, plus deux livres dix sols dûes par les héritiers du s^r^ de la Combe, et enfin en trois coupes de bled froment dües par le s^r^ Cluzel de Montmaraud;

Sur quoy ouy et ce requérant nostre promoteur nous ordonnons que le dit sieur Gilbert de la Chaussée rendra incessament compte de la recette et dépense faite par défunt son père, qu'il sera fait un coffre fermant à deux clefs dont l'une sera mise entre les mains du s^r^ Curé et l'autre en celles du procu fabricien. Dans lequel coffre seront déposés les titres et papiers de la fabrique. Et comme depuis le décès du dit sieur Martin de la Chaussée il n'y a point de procu fabricien nommé, nous avons en nostre présence fait assembler les habitans de la parroisse pour en nommer un. Lesquels après avoir conféré ensemble, ont unanimement nommé le sieur Antoine Secretain, présent, qui a accepté la dite commission et promis s'en acquitter en honneur et conscience. Auquel s^r^ Secretain nous avons enjoint de veiller à l'execution de mes ordonnances cy dessus, de faire toutes diligences nécessaires pour le raport des titres de la fabrique dont ensuite il sera fait un inventaire et pour la reddition du compte du s^r^ de la Chaussée qui sera présenté à nostre archidiacre dans le cours de sa prochaine visite et afin que personne ne prétende cause d'ignorance, nous enjoignons.

Fait et arresté ce jour et tel que dessus

Fred. Jér. R.R. Arch. De Bourges

Febvrier prestre

Jacquemet Jos. »

Mais faute de moyens, la fabrique n'a pu entreprendre les travaux ordonnés lors de la visite du 1733.

- 1745, 11 novembre : le prieur d'Ussel Jacques Febvrier (neveu et successeur du Jean Febvrier ci-dessus), décédé la vieille par accident, est inhumé dans l'église, comme l'ont été nombre de prieurs d'Ussel qui l'ont précédé. C'est Bonnelat curé de saint Cyprien qui officie, en présence de m^re^ Gilbert François Mioche châtelain d'Ussel et de m^re^ Antoine Secretain lieutenant de la châtellenie.
- 1749, 20 février : L'église, sur le point de s'effondrer, est totalement interdite au culte par l'Archevêque de Bourges, le cardinal de Larochefoucauld, sur la demande du curé d'Ussel Jean Secrétain.
- 1749, 20 février : Achat, pour 12 livres, d'un tableau représentant le baptême de Jésus suite aux injonctions de juin 1733. Il sera accroché dans l'église après réparation de cette dernière.

- 1749, 30 novembre: L'église est rendue au culte après 10 mois de travaux. Dans l'intervalle les cérémonies de baptêmes, mariages et inhumations d'ussellois eurent lieu en l'église de Taxat (21 février au 30 novembre 1749) Le curé, Jean Secretain, écrit le 31 décembre pour la postérité : « *En cette présente année 1749 notre église a été interditte depuis le 2 feubrier jusqu'au 30 novembre. Je me trouvé forcé de solliciter cet interdit pour en fairre fairre les réparations. on pourra juger combien elles étoient nécessaires par ce qui a été fait. 1° on a carlé le sanctuaire les deux chapelles collatéralles et toute la nef à neuf. 2° on a construit les deux piliers qui sont dans le cimetière pour soutenir la voûte du sanctuaire qui était sur le point de s'écrouler. 3° on a bâti une sacristie. il en a coûté pour toutte cette maçonnerie sept cent vingt cinq livres. Deplus j'ai fait faire le confessional qui a couté soixante livres. la chaire qui a couté aussi soixante livres. les fonts baptismaux qui ont couté trente livres et le tableau qui représente le baptème de notre seigneur j. ch. par St jean qui a couté douze livres. il en a couté en outre quatre vingt livres pour recarler la nef ou pour la faire recouvrir. A ussel le dernier décembre mil sept cent quarante neuf. Secrétain chan. Reg. Prieur curé d'ussel* » (La livre de 1750 équivaut alors à 0,28g d'or pur.).
- 1750 *« En la présente année 1750, j'ai acheté et fait placer la balustrade de fer qui sépare le sanctuaire d'avec le choeur. Elle m'a coutée en tout 95 livres. Elle m'eût coutée beaucoup plus si elle avait estée toutte neuve »*
- 1779 : Quasiment un siècle plus tôt (1686 à 1688) le cimetière d'Ussel avait été interdit. C'est maintenant le tour de celui du Taxat pour quelques mois pendant lesquels les enterrements des habitants de Taxat ont lieu dans le cimetière d'Ussel: « *le 26 novembre a été inhumé par nous soussigné, à la demande et pour m^r^ le curé de Taxat le cimetière de sa paroisse interdit le corps de louis Dupont* »
- 1789 (02 novembre) Tous les biens du clergé sont nationalisés. Ceux d'Ussel deviennent propriété de la commune
- 1789/1792 : Henri Minat, dit le jeune, qui a 35 ans environ et qui habite à Leu, est Procureur et Agent Municipal de la commune (maire). Il essaiera de préserver Ussel de la démagogie révolutionnaire. Ainsi il empêche la destruction totale du clocher. Cependant ses boiseries furent retirées. Ce qui laisse supposer que la ou les cloches furent descendues et probablement livrées à l'État pour un faire de la monnaie métallique. En effet la loi du 22 mars 1792 invitait les municipalités à cette opération. En compensation la municipalité recevait les 4/12 du poids cloches en monnaie de cuivre, ce qui représentait une somme non négligeable. En 1795 la municipalité observera que les bois de charpente ôtés du clocher restent inemployés. Elle décida de les utiliser pour faire un pont à Leu, et transforma le reste en bois de chauffage pour la municipalité
- 1792, 9 novembre : interruption du culte et fermeture de l'église. Le dernier prieur et curé devient prêtre constitutionnel et délaisse ses registres à la municipalité (reçus le même jour par le maire Henri Minat). Ces documents, à compter de 1739, sont conservés à la mairie d'Ussel. (Pour les périodes précédentes, s'adresser aux archives départementales à Yzeure. On peut y consulter les microfilms des registres paroissiaux et d'état civil d'Ussel depuis 1627 jusqu'à 1902- cote 2Mi EC 297)
- 1795, 15 juin (27 prairial an IV): le presbytère d'Ussel (prieuré) est vendu comme bien national. Il est adjugé pour 1.350 francs à Barthélemy-Marie Verd, président de l'Administration Centrale du département de l'Allier, époux de Marie-Jeanne-Jacquette Secretain de Beaumontet (Beaumontet est un fief dans Cueillat)
- 1799, 20 octobre (28 vendémiaire an VIII) : C'est au tour de l'église d'Ussel d'être vendue comme bien national. Ce bâtiment en très mauvais état général est adjugée pour 36.000 francs. C'est Pierre-Gilbert-Benoît Secretain de Beaumontet, qui en devient propriétaire. Il était le beau-frère de l'adjudicataire du presbytère, et le beau-frère d'Henri Minat le jeune, ancien maire d'Ussel, ceux-ci ayant épousé deux de ses sœurs. L'acquéreur s'empressera de

restituer l'église aux desservants pour les services du culte. Cependant, malgré les améliorations apportées aux endroits les plus périlleux en 1749, le mauvais état n'a fait qu'empirer au fil des décennies. D'autant que la toiture du clocher a été déposée, probablement pendant l'hiver 1792/93, pour donner un début de réponse aux diktats révolutionnaires et vraisemblablement obtenir une masse de liquidités en monnaie de cuivre équivalant au tiers du poids des cloches livrées à l'État. Mais la charpente démontée n'a jamais été remise en place. Le mauvais état initial de l'église, l'absence pendant un demi siècle du minimum d'entretien nécessaire, les démolitions en haut du clocher livrant le chœur de l'édifice aux intempéries et aux gels et dégels, suivi de l'abandon total de l'édifice pendant plusieurs années, ont fait que les fissures s'élargissaient visiblement d'année en année faisant redouter de possibles éboulements prochains

- 1801, 15 juillet : Le Concordat retire la paroisse d'Ussel du diocèse de Bourges et l'affecte au diocèse de Clermont. (Le diocèse de Clermont apparaitra rapidement comme beaucoup trop étendu pour une administration rationnelle. En 1823 le diocèse de Moulins est crée. Depuis, Ussel est attaché à ce diocèse récent au regard de l'histoire)
- 1803, 19 juillet : Le culte reprend dans la vieille église comtale. Nous en avons retrouvé, dans les archives diocésaines, l'acte original manuscrit : *« Aujourdui trente messidor de la république f^e^ dix neuf juillet 1803, pardevant nous jacques Joly curé de chantelle, arrondissement de gannat, département d'allier, a comparu m. antoine bonneton prêtre desservant de l'église Succursale de Saint. Isidore Dússel, diocèse de clermont, Lequel nous a requis, en vertu d'une commission de mg^r.^ l'évêque de clermont en date du 6 prairial dernier, à l'effet de l'installer dans la dite église, conformément à la loi du 18 germinal an dix, à quoi adhérent, et après avoir vu sa prestation de serment et son intitution canonique, nous nous sommes transportés devant la principale porte d'un édifice destiné à l'exercice du culte, accompagnés du maire et autres habitans de lad^e^ commune Dússel, où revêtus de nos habits sacerdotaux avons présenté audit bonneton l'eau bénite, l'avons conduit à l'autel, où après les prières ordinaires lui avons fait ouvrir et fermer le tabernacle, le missel et la sacristie, monter en chaire, visiter les fonts baptismaux, sonner la cloche et fait généralement tout ce qui convient en pareil cas ; avons ensuite déclaré à haute et intelligible voix au peuple assemblé que par ces manières d'agir ledit antoine bonneton était installé en qualité de pasteur légitime dans lad^e^ succursale Dússel pour y exercer les fonctions du culte catholique et jouir des droits y annexés, à laquelle déclaration personne ne s'est opposé.*

De tout ce que dessus avons dressé le présent acte pour valoir ce que de raison.

JOLY curé de chantelle »

Mais le bâtiment est dans un état si catastrophique que chacun s'attend à un écroulement imminent. Le conseil municipal de mai 1803 fait état d'une commune épuisée par deux années de grêle consécutives et qui ne peut subvenir aux frais de réparation que nécessiterait l'écroulement presque entier de l'église. Même la vente de 24 boisselées des marais préemptées par la commune ajoutée à un impôt exceptionnel de 3000 livres sur trois ans n'y suffiraient pas.

-1804, septembre : Un samedi à deux heures de l'après-midi, par un chaud soleil, tous les habitants de la commune sont dans les vignes ou aux champs. Le maire, Claude-Victor Bonneton, accompagné de sa famille, sort juste de l'église qu'il désirait consolider. C'est alors que le chœur, le clocher le surmontant et les deux chapelles situées de part et d'autre s'écroulent quasi simultanément dans un grand fracas et noient le village dans un épais nuage de poussière. Une vieille femme qui était en prière devant l'autel, n'eut que le temps de se blottir sous le bénitier à la chute des premières pierres. Elle y resta longtemps, prisonnière des décombres. La vieille chapelle romane du château médiéval n'était plus qu'un monceau de

gravats. Seuls restaient debout le porche avec, sur son côté gauche, deux pans de murailles attenants.

La troisième église paroissiale

Trois mois plus tard, Antoine Pradel, nouveau curé d'Ussel écrit "*Je suis arrivé à Ussel le 25 décembre 1804. Je n'y ai trouvé ni église, ni presbytère, et pour linge, ornements et mobilier, une chasuble verte, une mauvaise aube et un mauvais rochet.*". Une souscription faite en accord avec le maire en janvier 1805 rapporta 2984,18 F. On en trouvera les détails dans l'annexe 11. Beaucoup de noms de donateurs sont encore ceux d'ussellois d'aujourd'hui. Elle permit cependant de rebâtir un sanctuaire au cours des 7 mois suivants. Ce fait fut attesté par une inscription latine gravée (et toujours visible, à l'extérieur, sur le côté occidental du clocher actuel). On y lit :

HANC ECCLESIAM CIVIBUS ET PAUPERRIMIS BENEVOLE LARGENTIBUS ÆDIFICARE CURAVERUNT CLAUD. VICT. BONNETON ET HENR. MINAT LEGIBUS AC CIVILI DISCIPLINÆ PRÆPOSITI AUSP. MUNIFICIO D. JOS. HENNEQUIN APUS NOS SUB PRÆFECTO ANNO 1805

C'est-à-dire : *Cette église, avec les largesses bénévoles des citoyens, même les plus pauvres, prirent le soin de l'édifier Claude Victor Bonneton et Henri Minat préposés à l'ordre civil et aux lois, sous les auspices de Joseph Hennequin notre sous-préfet en l'an 1805*

Avant d'ériger au même endroit la nouvelle église il fallait déblayer les décombres puis faire des fouilles dans le sol pour les fondations des nouveaux murs. Ces tranchées ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé (conseil municipal du 25 avril 1805). Il apporte beaucoup de renseignements très intéressants concernant les infrastructures sous-jacentes qui sont majoritairement celles des anciens bâtiments du château. On en trouvera l'intégralité dans le cahier 6 (le château féodal, § la chapelle du château, page 11).

Nous sommes alors en 1805. Beaucoup d'hommes et nombre de spécialistes sont dans la Grande Armée. Les artisans locaux étaient habitués à ériger des maisons d'habitation, des étables, des chais ou des granges. Mais ces ouvriers n'ont pas les connaissances techniques nécessaires à la construction d'un bâtiment beaucoup plus vaste (près de 250 m2 au sol d'un seul tenant). Parallèlement les fonds réunis par souscription étaient insuffisants pour permettre d'avoir recours, pendant plusieurs mois, à l'assistance d'un architecte spécialisé et d'un maître d'œuvre compétant en ce domaine. Le nouveau sanctuaire laissera donc très rapidement à désirer.

Cette nouvelle église paroissiale a été bénite le 4 novembre 1805. L'acte original manuscrit a été conservé : *« aujourdui 4 9bre 1805, en vertu d'une commission à nous adressée par monseigr. l'évêque de clermont en date du 15 8bre à nous jacques joly curé de la ville de chantelle, nous sommes transporté en la succursale d'ussel, canton de chantelle, arrondissement de gannat, département de l'allier, à l'effet de bénir, sous l'invocation de Saint charles, une nouvelle église et autres objets nécessaires au culte ; après avoir visité ladite église, bâtie par les soins de m. bonneton maire, excité à cette entreprise par le zèle de m. pradel desservant et la piété des habitant de la commune, et l'avoir reconnüe décente, spacieuse et commode pour les fonctions du divin ministère, avons procédé à sa bénédiction selon le cérémonial du diocèse, avec l'assistance de mm. les desservants d'ussel, charroux,*

janzat, mayet, etroussat et Saint germain et en présence des autorités du lieu des maires du voisinage et d'une grande affluence de peuples ; et après avoir rappellé aux assistans la destination des temples saints et les obligations qu'ils imposent, nous avons chanté une messe solemnelle en l'honneur du nouveau patron, et terminé cette édifiante cérémonie par un te deum en actions de graces.

En foi de quoi nous avons signé le présent les jour, mois et au que dessus

JOLY curé de chantelle »

Pendant les 14 mois où le village était sans église (septembre 1804- fin octobre 1805), la messe s'est dite à la Croisette, dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Maison forte qui tint lieu d'église provisoire.

Bien que les pierres nécessaires fussent déjà sur place (église écroulée et ruinée), il fallait un financement pour les travaux. Celui-ci ne pouvait venir ni de la hiérarchie religieuse ni des congrégations, la Révolution les ayant totalement dépouillé de tous biens matériels. Le seul financement possible restait une souscription locale. Compte tenu du montant récolté (moins de 3000F) et vu la durée des travaux (7 mois seulement), le nouveau sanctuaire ne pouvait être que d'une extrême simplicité.

Le cadastre de 1836 dont nous avons parlé dans l'introduction, se compose du plan de masse de la commune et des plusieurs feuilles détaillant les diverses parties. Sur le plan de masse chaque construction apparaît sous la forme d'une surface géométrique entièrement peinte en rouge. Sur les feuilles de détail, au contraire, les habitations sont seulement matérialisées par un trait au crayon rouge surlignant un ou parfois deux des murs de la construction. Ils indiquent ainsi l'intérieur d'une habitation.

Or, dans ce cadastre, plan de masse et feuille de détail sont incompatibles !

- La feuille du bourg fait apparaître, dans l'enceinte du château, une grande parcelle nue, numérotée 403 comme ses deux petites voisines, qui est en forme d'église (nef rectangulaire avec une chapelle latérale à gauche du chœur). Un bâtiment de forme complexe jouxte cet espace vide de construction.

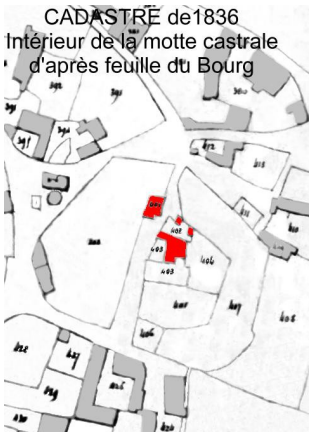
CADASTRE de1836
Intérieur de la motte castrale
d'après feuille du Bourg

- A l'inverse, le plan de masse (seule feuille portant une date : septembre 1836) montre un bâtiment rectangulaire (surface totalement rouge) sur la grande parcelle 403 tandis que le bâtiment de forme complexe n'est seulement qu'une toute petite construction rectangulaire en bord de chemin. L'église est-elle ce bâtiment de forme complexe, ou se situait-elle sur le terrain en forme d'église ?

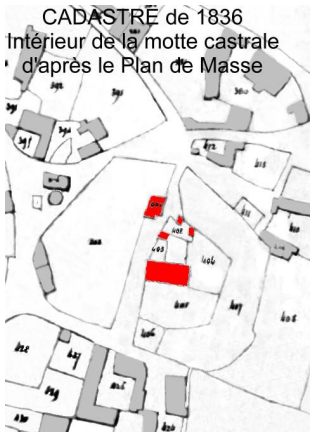
CADASTRE de 1836
Intérieur de la motte castrale
d'après le Plan de Masse

Ce cadastre, dessiné en plusieurs grandes feuilles d'échelles différentes, couvre la totalité de la commune (chemins grands et petits, champs, maisons individuelles, lavoirs, rivières, ….). Son établissement intégral, ex nihilo, aurait demandé des mois et des mois de relevés avant tracé définitif sur le papier. Il est donc plus vraisemblable qu'il est basé sur la compilation, voire la reproduction, des relevés précédents. Des corrections sont seulement apportées ça et là, pour prendre en compte les modifications signalées depuis ces précédents relevés. De ce point de vue la parcelle 403, en forme d'église, n'est marquée

d'aucun trait rouge, mais il n'y avait plus de bâtiment ecclésial de septembre 1804 à octobre 1805 inclus. Cette localisation ne doit donc pas être rejetée à priori.

Dans la première hypothèse (bâtiment complexe, ou juxtaposition de divers bâtiments contigus) l'église aurait été de très petites dimensions (nef d'à peine plus de100m2) sans qu'il soit possible d'en déterminer l'orientation. Le mur occidental de cet ensemble, s'il a existé, se trouve maintenant sous l'entrée principale de l'église actuelle. Mais cette hypothèse parait peu vraisemblable. En fait cet ensemble fort complexe correspond probablement à un ensemble de bâtiments contigus : presbytère, écurie, grange et dépendances (réserve pour le bois, etc.)

Dans la seconde hypothèse (parcelle rectangulaire rouge) Le sanctuaire de 1805 est orientée vers le nord. Il aurait environ 22 m de long pour 10 m de large, hors tout, soit en mesures de l'époque 3 perches de long pour 5 toises de large. La façade, situé au sud, serait très proche de l'emplacement actuel du mur extérieur du clocher, en haut des marches d'accès, légèrement sous le clocher. Son porche d'entrée correspondrait, à peu près, à la porte qui permet de rentrer sous le clocher actuel en venant de l'extérieur. Le chevet du sanctuaire devait se situer à l'opposé, sous la petite pièce jouxtant le jardin actuel de la propriété contiguë (La maison actuelle y a été érigée au milieu du 19ième siècle)

Selon cette seconde hypothèse, la troisième église d'Ussel, construite en 1805, n'est plus constituée que d'une nef unique, rectangulaire et s'apparente plus à une vaste grange qu'à une église. Les anciennes chapelles romanes de saint-Isidore et de Notre Dame ont totalement disparu. L'abside n'est qu'un simple mur plan. A l'extérieur, le presbytère de 1805 est adossé à une partie du mur occidental du sanctuaire. De très nombreux indices abondent en ce sens. Leur accumulation permet d'affirmer que cette hypothèse correspond en fait la réalité:

- Les photos prise au début du 20ième siècle (cartes postales de l'église) font apparaître un mur perpendiculaire à la face occidentale du clocher actuel, et dont le dessus a une pente marquée. Ce rampant et son symétrique de l'autre côté du clocher existent toujours. Ces légers contreforts désaxés par rapport au clocher actuel, suggèrent fortement l'ancien porche de l'église comtale.
- La plaque commémorative de reconstruction en 1805 est scellée à cet endroit, dans le mur occidental attenant.
- Le porche d'entrée, sous le clocher actuel, intègre quatre petits chapiteaux sculptés qui semblent beaucoup plus anciens et issus d'un porche d'église préexistant
- La nouvelle église est, fait remarquable et très surprenant pour Ussel, sous l'invocation de saint-Charles. Or, simultanément, Il n'y a plus de chapelle votive dans le nouvel édifice. "*Quant à la nouvelle église, les principaux habitans souhaiteroient qu'elle fut sous l'invocation de Saint Charles, évêque de Milan*" (lettre du curé d'Ussel à l'évêque de Clermont du 10 octobre 1805)
- Le gisant du chevalier Aubert a été trouvé lors du creusement des fondations du clocher actuel. Son parfait état de conservation et la finesse des détails montrent que la pierre n'a pratiquement jamais été exposée aux intempéries. Dans l'hypothèse où l'église de 1805 a été relevée sur l'emplacement de l'église du château, ce gisant aurait alors été situé sur le côté de l'entrée, à l'intérieur de l'ancienne église castrale. L'absence de bordure sur deux des côtés suggère qu'il était probablement scellé dans l'angle des murs. L'existence d'un tel gisant dans une ancienne chapelle de château est parfaitement conforme aux anciens usages.
- Une ébauche de plan visant à la construction d'une quatrième église d'Ussel, faite aux environs de 1863 et retrouvée dans les archives de l'Évêché de Moulins, comporte ce

commentaire *«Tous les murs extérieurs sont existants, à l'exception de ceux du sanctuaire »*. Or le sanctuaire projeté, sur cette ébauche, est une longue nef étroite orientée Ouest-Est, qui coupe en deux et à angle droit ce qui existe déjà . Et cet *existant* correspond au transept actuel accroché au clocher.

- Enfin une lettre de l'évêque de 13 novembre 1850 autorise la construction d'un clocher à l'emplacement du campanile existant. Le clocher actuel, érigé au début de 1853, a donc pris la place du porche de l'église de 1805

La troisième église d'Ussel est donc parfaitement située. Elle est devenue transept de l'église actuelle.

Cependant à la charnière entre la deuxième église d'Ussel (église romane écroulée du château), et la troisième (construction de 1805) beaucoup d'interrogations restent :

- Quelles étaient les dimensions exactes de l'ancienne chapelle effondrée venant du château féodal ?
- Où était exactement situées ses fondations ?
- Peut-on retrouver l'emplacement du tombeau des prieurs ?
- Le nouvel édifice a-t-il été élevé en réutilisant exactement les fondations de l'ancienne chapelle ou construit avec une emprise plus ou moins différente ?
- Ce nouvel édifice construit en 1805 avait-il une ou plusieurs chapelles votives intérieures ? un clocher ?
- La cave du presbytère accolé au mur occidental (signalée dans les comptes de la fabrique par des frais de réfection de portes) est-elle une des anciennes caves du château ?
- Etc…..

L'année 2005, fut fructueuse en découvertes de nombreux fonds d'archives. Y dormaient plusieurs écrits parfaitement explicites, dont certains contemporains de la reconstruction en 1805. Ceux-ci ont permis de répondre, avec certitude, aux interrogations ci-dessus. Ils nous restituent l'aspect de la troisième église d'Ussel érigée en 1805. Citons les :

" *…. La voilà heureusement conduite à sa fin : un édifice vaste commode et simple mais décent s'élève aujourd'hui sur les débris de l'ancienne église écroulée de cette commune…*" (lettre du maire d'Ussel à l'évêque de Clermont du 11 octobre 1805)

"- Grand autel sous l'invocation de Saint Charles, point de reliques
- *Chapelles : point, ni du côté de l'évangile, ni du côté de l'épitre*
- *Clocher en forme de lunettes dont l'une est garnie d'une cloche*
- *Voûtes : point*
- *Eclairage : cinq vitres en bon état*
- *Presbytère tout nouvellement construit et ayant besoin de quelques réparations*
- *Chœur pavé*
- *Nef sans pavé ni lambris*"

(Extraits du procès-verbal de visite fait à Ussel le 23 mai 1808- On en trouvera l'intégral en annexe 11)

" *Le conseil a décidé :*
1° qu'à l'avenir aucune concession de bancs fermés ne serait faite vu l'encombrement que font dans l'église ceux déjà concédés
2° que les places des bancs déjà existants seraient portées à 3 francs,
3° les places de la tribune à 2,50F et celles du second rang à 2F

4° les chaises doubles de la balustrade à 2F
5° les chaises simples du 1er rang à 1,50F
6° les chaises situées dans les autres parties de l'église à 1F
7° les places sur petits bancs restent fixées à 75 centimes, mais elle seront anéanties au fur et à mesure que la fabrique pourra se pourvoir de chaises pour remplacer les bancs"
(Extrait du registre des délibérations du conseil régulier de fabrique, du 11 avril 1847)

" la nef et le sanctuaire actuel de l'église d'ussel se compose d'une grande salle carrée percée par trois baies de fenêtre de petite dimension " (Compte rendu de l'architecte de la ville de Gannat en 1855)

" ……ce qui sert en ce moment d'église à Ussel n'a jamais été qu'un provisoire insuffisant, trop petit pour contenir toute la population, bâti en forme de grange et nullement en harmonie avec les convenances du culte religieux. ……l'église en ce moment se trouve en si mauvais état que de l'avis de tous il est inconvenant d'y célébrer les divins mystères. …. Quant au presbytère, bâti sur les murs salpêtrés d'une ancienne église, il fut toujours une habitation malsaine. Le salpêtre apparaissant de plus en plus, le séjour dans ce local devient de plus en plus dangereux. Cette mazure d'un autre âge au milieu de constructions qui ont progressé avec le siècle, n'est digne ni de la commune, ni de son temps, ni de sa destination. "
(extrait des procès verbaux des délibérations du conseil de fabrique d'Ussel - compte rendu de la séance extraordinaire du 22 août 1866).

La troisième église d'Ussel se trouve ainsi bien décrite et située. C'est une pièce quadrangulaire sans abside ni absidioles Elle a été érigée en utilisant les fondations et les quelques restes de pans de murs de l'église précédente, à l'exception de l'ancien chœur qui a été remplacé par un mur plat semblable aux chevets droits des églises cisterciennes. Le presbytère, sur le côté occidental, était adossé à un de ces pans de mur ancien. L'église est le bâtiment porté sur le plan de masse de 1836. On la retrouve sans difficulté en observant avec soin l'édifice actuel, en ce début du 21ième siècle. Orientée Nord-Sud avec son entrée au Sud, exactement comme l'était l'église du château comtal, elle va du porche situé prés de l'entrée sous le clocher, constitue le transept du sanctuaire actuel, et se termine au mur septentrional de la petite salle qui communique au Nord avec le transept.

La chapelle de la Vierge et l'ancien tombeau des prieurs de la vieille église comtale devraient alors se trouver, dans l'église actuelle, en haut du bas-côté gauche à la rencontre avec le transept, en profondeur sous le dallage et sous le mur gauche du bas-côté. Quant à la chapelle primitive de saint Isidore elle devrait se situer approximativement sous l'emplacement de l'autel de la Vierge actuel.

En résumé, le sanctuaire de 1805 était donc une vaste grange d'environ 10m de large sur 22 m de long. L'ancien porche resté miraculeusement debout, avait été ancré dans la maçonnerie et servait d'entrée, comme par le passé. L'intérieur était éclairé par cinq ouvertures garnies de vitres. Deux seront bouchées avant 1855. Seul le chœur était lambrissé et pavé. Le reste de l'édifice était nu et les murs n'était ni crépis, ni blanchis. Un modeste presbytère avec ses bâtiments annexes indispensables (écurie, grange, …) était adossé à son mur gauche.

A l'intérieur il y avait, comme dans l'ancienne église romane effondrée, plusieurs bancs fermés, une tribune à plusieurs rangs ainsi qu'une chaire d'où l'on dominait l'assemblée.

L'antique porche d'entrée avait été surmonté d'un pan de mur percé de deux ouvertures. Ce campanile faisait ainsi office de clocher. La mémoire populaire rapporte qu'une petite cloche provenant de Fourilles y fut placée. C'est celle signalée dans le P.V. de visite en 1808.

Les comptes détaillés de la fabrique, disponibles depuis 1823, indiquent qu'une seconde cloche, plus grosse, fut ajoutée en 1825. Elle a coûté 142,80F, montage et accessoires non compris. Ces cloches durent être réparées ou remplacées à plusieurs reprises comme le montrent les comptes de la fabrique.

De l'ancienne église comtale brutalement effondrée en 1804 il ne restait rien. Quasiment out ce qui était à l'intérieur avait été détruit, écrasé sous les monceaux de pierres des voûtes et du clocher. Quelques vestiges mobiliers provenant de cette église romane sont cependant parvenus jusqu'à nous :

- 1 – Avec quasi certitude, la chaire qui put être récupérée au milieu des gravats et qui est signalée dans le P.V. de visite de 1808. C'est très probablement celle qui a été fabriquée en 1749 et qui avait coûté soixante livres de l'époque. On peut admirer ce qu'il en reste, dans l'église actuelle, sur le côté droit du chœur. Des quatre évangélistes en bois clair qui l'ornaient à l'origine, trois subsistent.
- 2 - Les tomettes quadrilobées d'un autre âge, incluses dans la marche de chacun des deux autels latéraux actuels, proviennent peut être de l'église romane. Tout comme pourraient peut-être en provenir les quatre chapiteaux sculptés de l'entrée du chœur. Les deux sculptés du portail principal semblent être récents.
- 3 – avec certitude les bénitiers entreposés dans le corridor sous le clocher. Un ou deux pourraient même provenir de l'église préromane de la Croisette.
- 4 – Le Christ en bois, quasi grandeur nature, visible derrière le maître-autel, au fond du chœur actuel, montre d'importantes réparations, et semble très ancien. Peut-être provient-il d'un mur partiellement épargné de l'église comtale. Mais aucune documentation n'a pu être trouvée à ce sujet. Mais peut-être un don post-mortem de Michel Mège. Ce curé d'Ussel, décédé pendant l'été 1854, a légué par testament à la fabrique de sa paroisse beaucoup d'objets du culte lui appartenant, dont *« un christ en bois qui semble avoir une valeur artistique* »

Un nouveau mobilier fut acquis au fil des ans. Les pièces les plus importantes nécessitèrent des appels à souscriptions. Les dons étaient souvent enregistrés «offrandes pour….» Sans entrer dans le détail des comptes annuels, citons les nouveaux aménagements et les acquisitions les plus remarquables et dont certaines, subsistent encore :

- 1806 ou 7 – Confessionnal neuf acheté par le curé sur ses biens propres (c'est probablement celui qui est dans l'église actuelle)
- 1824 – Construction des niches de la Vierge et de st Isidore
- 1825 – Acquisition de la seconde cloche
- 1835 – Acquisition municipale de deux chandeliers argentés pour l'église
- 1836 – Achat de trois croix d'argent (22 F 35 sur le budget communal)
- 1837 – Acquisition d'un autel de la Vierge pour 370F (Autel, tabernacle, pierre sacrée, pilastre en plâtre, 4 chandeliers et accessoires). La souscription et les quêtes spécifiques ont rapporté seulement 275F
- 1842 – Acquisition d'une crèche et du baptistère auprès de Philippe Morel pour 55 F. (Une autre crèche avec fond d'un mètre carré, sera acquise en 1932, sans doute en remplacement. Dans la deuxième moitié du 20^{ième} siècle, les personnages de cette dernière furent offerts par l'abbé Legros à la maison de retraite des prêtres, 15 rue Bansac, à Clermont Ferrand ; information fournie au rédacteur en 2002 par Mme et Mr Rabet, d'Ussel, qui avaient eu quelques années plus tôt la surprise de les y retrouver et qui les ont parfaitement reconnus). Quant au baptistère il est dans l'angle Nord-Ouest de l'église actuelle, près de la porte d'entrée.

Vestige de la chaire hexagonale fabriquée en 1749 qui coûta 60 livres de l'époque. Installée dans la vieille chapelle romane du village, elle fut écrasée, avec tout le reste du mobilier, lors de l'effondrement intégral de cette église en septembre 1804. Seule la partie de 111cm de haut, où se tenait jadis le prédicateur, pût être sauvée. L'escalier, l'abat-voix ainsi que le quatrième évangéliste ont disparu. Les trois qui subsistent ont pratiquement la même hauteur 52 cm ± 0,5 cm

Le christ du chœur

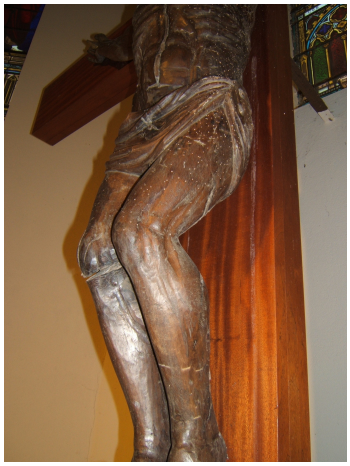

Autel notre-Dame

Autel Saint-Isidore

et leurs tomettes quadrilobées

1843 – Une nouvelle souscription pour l'érection d'un chemin de croix et des réparations à l'église rapporte 477,30F. Le 4 juillet la fabrique y ajoute 184F pour l'acquisition finale des 14 tableaux. Il faudra ajouter 15F pour leur transport. Ce chemin de croix est toujours visible dans l'église actuelle. Le 11 août la fabrique achète la statue de l'Immaculée Conception

1844 – Quête le 8 septembre « *pour la bénédiction de la cloche* » qui rapporte 60,85 F. Ce qui prouve qu'une des cloches, probablement brisée, a dû être changée

1845 – Acquisition de la bannière de la Vierge et de celle de saint Isidore. Les « offrandes » rapportent 80,78F, et la fabrique débourse 105F pour cette acquisition.

1846 – L'abbé Jacques Laurençon (1808/1887) né et enterré à Ussel, et curé de Creuzier-le-Vieux de 1842 à sa mort, offre un orgue à son village natal. Une tribune d'orgue avec escalier d'accès est construite pour 137,65 F. L'instrument sera ramené à Creuzier-le-Vieux le 11 octobre 1847 pour y être réparé. Restauré, il retournera à Ussel le 14 mars 1848. Cet "orgue" était donc un instrument de dimensions relativement restreintes pour voyager ainsi. Et il n'était pas neuf (sauf accident lors de son installation). Il est fort probable que c'était un de ces instruments à anches libres et sans tuyaux, avec soufflerie actionnée par le pédalier, inventés au début du 19ième siècle pour remplacer l'orgue dans les locaux où l'orgue traditionnel avec son buffet et ses tuyaux aurait été surdimensionné. Notre "orgue" était donc très vraisemblablement ce que nous appelons maintenant un harmonium. Mais ce mot n'apparaît la première fois qu'en 1840 lorsque Alexandre Debain qui avait perfectionné l'instrument, lui donna le nom d'antiphonel-harmonium.

Cet orgue/harmonium a disparu. Ce n'est pas celui qui est dans l'église actuelle bien que les comptes ne font nulle part apparaître l'achat de ce type d'instrument. Quoi qu'il en soit l'harmonium actuellement dans l'église est postérieur à 1888. En effet il porte au-dessus des claviers un macaron émaillé « Manufacture d'orgues des Andelys (Eure)-DUMONT et LELIEVRE – Médaille d'or 1886-1888 – Orgue médiophone-Harmoniphrase-Claviphone-choriphone-contrebasse. Tableau solfège ». L'orgue ne peut être que postérieur à la médaille d'or. C'est sans doute celui signalé dans la salle à manger du presbytère en 1922 et 1932 (lors des inventaires faits au moment de l'arrivée d'un nouveau curé).

1847 – Plusieurs dons privés sont à noter : Mme Meynard offre la statue de la Vierge en carton/pierre dorée. Mme Mioche de Riom offre deux tableaux à cadres dorés : La sainte Famille et saint François Xavier. Mme et Melle Mioche offrent des étoffes de soie pour faire une chape de couleur et une noire.

1850 – Le campanile a ses « *deux cloches cassées et hors d'usage*» et il faudrait à la fabrique *« une somme de six cent francs pour faire refondre ces cloches »*

1853 – Une quête « *pour la bénédiction de la cloche* » permet de recueillir 135,50F. Comme en 1844 au moins une des deux cloches cassées a une nouvelle fois été changée. Cette même année la fabrique dépense 106F pour acquérir un brancard de procession.

1854 – La fabrique reçoit, par legs testamentaire, l'étole en drap d'or du curé Mège qui vient de décéder

1864 – Achat d'une chape d'or par la fabrique pour 185 F et d'une bannière pour 225,40 F

Le nouveau clocher d'Ussel

Le porche de la vieille église comtale était seul resté debout lors de l'effondrement de l'automne 1804 comme nous l'avons vu. Ancré à la nouvelle maçonnerie, il était depuis octobre 1805 celui de l'église reconstruite. Par nécessité, il avait alors été surmonté d'un pan de mur hébergeant une puis deux petites cloches qui étaient rarement audibles d'un bout à l'autre de la commune. Mais, surtout, depuis 50 ans Ussel avait l'apparence d'une bourgade ayant perdu son âme. Il lui manquait l'emblème vivant de tout véritable village de France: un vrai et haut clocher visible de loin et de bonnes cloches rythmant la vie de la communauté villageoise.

Le 3 avril 1852 le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes accorde 1.400F pour aider à payer la dépense de construction d'un clocher.

En 1853, le vieux porche fut démonté. On l'entreposa dans l'espace libre à l'Ouest de l'église et du presbytère contigu, à la place qu'occupe maintenant l'escalier donnant accès au grand portail de l'église actuelle. Le plan sommaire de la main du curé Antoine Pyrolle (trouvé à l'évêché de Moulins et dont nous avons parlé plus haut) ne porte pas de date. Mais il est certainement de 1863±1. (Il ne peut être situé qu'entre 1862, date à laquelle on parle de construire une nouvelle église, et 1867, date ou Antoine Pyrolle quitte Ussel). Ce croquis mentionne que « *là* » (à l'emplacement du portail principal actuel) "*se situe un vieux porche que l'on aimerait bien conserver*".

Dans l'espace ainsi libéré par le démontage du vieux porche, on incrusta le clocher-porche tel qu'on peut le voir actuellement. Cette tour carrée de 4,70m de côté et haute de 25 m, devait paraître énormément imposante alors. Elle avait près de trois fois la hauteur de l'église, et elle était plus haute que n'était long le modeste sanctuaire. Par ses dimensions et son positionnement légèrement avancé, elle mangeait toute la façade et semblait presque atteindre la largeur-même de l'église. Dans sa partie supérieure une flèche octogonale flanquée de quatre clochetons d'angles supporte la couverture d'ardoises. En dessous, au niveau des abat-son, deux cloches et leurs poutres-supports laissent peu d'espace libre.

Ces cloches sont de dimensions extérieures identiques. Elles ont environ 75 cm de diamètre comme de hauteur. Mais l'une a une paroi relativement mince et en partie usée à l'endroit où frappe la battant. L'autre, à l'inverse, a un bord très épais donnant, de ce fait, un son grave. Toutes deux ont été coulées à cire perdue, et probablement à côté du clocher en construction.

La plus légère, à l'Est, est entourée par trois lignes de dédicace. On y lit, de la ligne supérieure à l'inférieure : *"En juin 1853 j'ai été coulée à Ussel sous l'administration de Mr Baury maire et Mr Mège curé. Parrain Mr Mioche jean avocat, marraine dame Mioche Marie née Rouyer. Prêtre consécrateur Mr Laurançon curé". Martin Dubois Fondeur*.

La cloche de l'Ouest, au son grave, ne porte que deux lignes de dédicace. On y lit : *"En juin 1853 j'ai été coulée à Ussel sous l'administration de Mr Baury maire et de mr Mège curé. Parrain Mr Meynard Henry, marraine D*^{elle} *Mioche Louise. Prêtre consécrateur Mr Boudan"*

Martin Dubois fondeur. Sous cette dédicace on voit une vierge à l'enfant en relief, d'environ 15 cm de hauteur.

Une grand horloge de clocher fut achetée le 7 octobre 1853 pour la somme de 475F déboursée par la fabrique. En octobre et novembre les frais annexes (plancher, buffet d'horloge, marteau, clé, …) s'élevèrent à prés de 80 F. Située au niveau des cloches, sur la face méridionale du clocher, elle égrenait les heures à l'aide d'un mécanisme frappant sur les cloches immobiles. L'ensemble devait être remonté à l'aide d'une clé. Un siècle plus tard (Conseil municipal du 17 octobre 1952) l'horloge était encore remontée manuellement par un préposé grimpant dans le clocher et qui percevait une allocation annuelle pour cette tâche

Les cloches étaient par ailleurs mises en branle à l'aide des cordes par le sonneur pour les offices, pour annoncer des événements (baptêmes, mariages, enterrements), pour l'angélus, ... Il arrivait alors que le marteau de l'horloge frappe dans le vide ou subisse latéralement le choc des cloches. Le système dû être réparé une première fois en 1864. D'autres suivirent, comme en 1885 où les boiseries supportant les cloches durent être remplacées. En 1896 l'adjoint au maire qui s'occupe par ailleurs d'horlogerie, monte dans le clocher et constate que le *mécanisme est chétif, qu'il a été fait sans mesure et que les réparations faites sont de mauvaises qualité*. La réfection totale et le remplacement du système est décidé et confié à Philibert Vinatier (les Vinatier sont maréchaux-ferrants à Ussel de père en fils : Gilbert, Philibert, …). Il déléguera le travail à son fils qui, avec un aide, le mènera à bien. Il faut modifier l'installation, en refaire le plan, reforger toutes les pièces puis les ajuster au sol les unes aux autres, supports compris. Il faut ensuite les monter en pièces détachées dans le clocher puis les mettre en place dans un espace exigu, sur un échafaudage et à l'aide d'échelles. La municipalité eut à régler 44 F (9 journées de travail à 4 F plus 8 F de fournitures). Cependant quelques temps plus tard, on dut recourir de nouveau à un sonneur de cloches. En 1922 on projeta l'achat d'un appareil effectuant le travail du sonneur. Le coût en était de 260F et la municipalité donna son accord pour aider financièrement, sous la condition que les cloches sonnent aux enterrements à partir du moment où le cortège quitte la maison du mort. Le projet n'eut pas de suite. Il fallut attendre 1966/67 pour qu'un automate électrique programmé sonne enfin régulièrement les heures et les demies de manière pérenne. Et les cordes de mise en branle manuelle furent retirées.

C'est en creusant les fondations du clocher-porche que fut découvert le gisant du chevalier Aubert, comme cela a été signalé plus haut. Cette dalle de la fin du 14^{ième} siècle ou du début du 15^{ième} et de 2,10m de haut, séjourna aux intempéries, dans le jardin de la cure, pendant 49 ans. Classée monument historique le 07 avril 1902, elle fut alors transportée dans l'église actuelle puis scellée verticalement en 1904 sur le mur du bas côté droit, près de la grande porte de la nef.

Dans les années 1850, Ussel avait encore 750 habitants et on n'en était plus aux temps révolutionnaires de la chasse au clergé et de la désertion des églises. L'église de 1805 était depuis son origine trop petite. Elle était par ailleurs dans un très mauvais état malgré son jeune âge (un demi siècle). Elle sera finalement éventrée en 1867 pour faire place à une nef et à un chœur qui seront incrustés perpendiculairement à elle. L'ensemble constituera la quatrième église d'Ussel. L'église érigée en 1805 deviendra ainsi le transept de l'église actuelle.

La quatrième église paroissiale

De 1805 à 1855, les comptes de la fabrique montrent qu'il n'y a pratiquement pas d'année sans achat de matériaux et sans travaux à l'église et au presbytère attenant : voliges, soliveaux, briques, planches, baudriers de cloches, lucarnes, sable, chaux, vitres, carreaux,

tuiles, clous, réfection de portions de plafonds ou de planchers, etc. Il y avait en sus un abonnement annuel pour la révision de la toiture. Malgré tout ces efforts l'état de l'église de 1805 ne fit qu'empirer. La cause en était les innombrables vices de construction dus aux mauvais matériaux utilisés, bien souvent de récupération, à l'absence d'un maître d'œuvre compétant pour un tel édifice, et à une construction de médiocre qualité faite dans l'urgence et le manque d'argent. Fissures, salpêtre, mauvais bois rongé par les champignons, murs travaillant en se dégradant au point de briser les vitres, ne faisaient qu'empirer. Depuis longtemps le curé logeait dans le village ou chez l'habitant, très rarement dans le presbytère attenant à l'église, de plus en plus insalubre malgré les travaux incessants.

En 1849 il n'y avait plus au presbytère ni persiennes aux croisées, ni évier. Le conseil de fabrique du 22 décembre 1850 ajoute que sa cuisine est « *en ruine et inhabitable* ». Quant à la troisième église attenante son état n'est pas meilleur. Il s'aggrave inexorablement malgré les incessants colmatages de fortune. Et, à l'évidence, une catastrophe était imminente.

" Délibérant ensuite sur les réclamations de quelques notables de la paroisse et sur plainte du sacristain qui refuse de sonner les cloches à grande volée alléguant qu'il y a du danger vu le progrés des lésardes qui se sont faites dans le campagnil et dans les deux murs de la nef qui l'avoisinent, le conseil a décidé que provisoirement on ne ferait que tinter la grosse cloche pour les différents offices et que vu les tassements aperçu dans la partie du campagnil un rapport à ce sujet serait fait à Mr l'évêque afin qu'il avisât dans sa sagesse aux moyens de prendre pour prévenir une catastrophe épouvantable en sollicitant auprès de Mr le préfet l'envoie d'un architecte pour inspecter les parties de l'église et du presbytère qui menacent ruine et que d'après son rapport les deux communes de la paroisse prennent les mesures nécessaires pour advenir à la dépense" (Délibération du Conseil de fabrique d'Ussel du 3 janvier 1847 - ndlr : les deux communes sont ici Ussel et Fourilles). En 1850 il n'y a plus à sonner les cloches « *vu que les deux cloches de l'église sont cassées et hors d'usage* » (conseil de fabrique du 22 décembre 1850)

Après l'érection du clocher en 1853, il devint évident à tous qu'Ussel avait un besoin urgent d'une nouvelle église et d'un presbytère. En 1855 on constate que toute la charpente, en extrême mauvais état, est sur le point de s'effondrer. Une séance extraordinaire du conseil municipal est réunie en mai. Le devis des réparations s'élève à 4500F. Il est décidé de recourir à un impôt extraordinaire sur quatre ans à raison de 15 centimes au principal. Autorisation est demandée à la Préfecture et accordée.

Parallèlement on étudie la démolition de la quasi-ruine et la construction éventuelle sur son emplacement d'une élégante église. Dans ce projet une nef de 8 m de large et de 19 m de long s'ancrait sur le clocher-porche érigé deux ans plus tôt. Elle était prolongée par un chœur dégagé de l'environnement, de 4,5 m de large et de 5 m de long. Les trois autels traditionnels d'Ussel y étaient prévus: le principal dans chœur et deux petits, dans la nef, à droite et à gauche du chœur (autel de le Vierge et autel de saint Isidore) . Tous faisaient face au public. Le chœur était éclairé par 5 vitraux (3 dans la partie hémisphérique plus un sur chacun de ses petits côtés latéraux) Ce projet prévoyait aussi 5 vitraux sur le côté droit de la nef. Le mur des bâtiments du presbytère et celui de la sacristie servent, comme par le passé, de côté gauche à la nef. Dans ce projet, ce mur occidental reste donc entièrement borgne comme par le passé. Ainsi le devis, présenté fin septembre, était limité à 6500F.

En l'étudiant en détail lors de sa séance extraordinaire du 15 octobre 1855, l'administration municipale constate que ce devis de 6500F est très nettement sous-évalué (pas de lattes pour les tuiles, aucun frais annexes, etc.). Les ressources d'imposition extraordinaire sur 4 ans deviennent, à l'évidence, insuffisantes. Il est décidé de solliciter une aide de 3000F auprès de l'État.

Au cours de sa séance du 13 décembre de la même année, la fabrique ne peut que constater que le délabrement de l'église paroissiale n'a fait qu'empirer : dégradation des murs latéraux, peu de solidité du plafond, charpente en très mauvais état, exiguïté et autres vices de construction.

En mai 1859 le nouveau devis corrigé passe à 8500F. Malgré les trois années d'impositions extraordinaires supplémentaires (1860-1862) sollicitées et autorisées le 15 septembre 1859 par le préfet, la projection fiscale montre que ces 7 années d'imposition exceptionnelle rapporteront seulement 5940,31F. Il manque 2559F à demander à l'État.

Mais, dans tous les cas jusque là, l'église restait borgne sur son côté gauche et le vieux presbytère attenant restait quasi-inhabitable. Finalement on opta pour une solution radicale : l'érection d'une vaste nef orientée cette fois Est-Ouest, flanquée de bas-côtés et terminée à l'Est par une abside et deux absidioles, le tout en style gothique, accompagnée de la construction d'un nouveau presbytère tel qu'on le voit actuellement

Nous avons retrouvé à l'évêché de Moulins l'acceptation des plans et devis original établi par l'architecte Honoré Auguste Vianne, de Gannat. On y lit :

«Évêché de Moulins, *Moulins le 10 7bre 1862*

Construction du presbytère	*7 177,67 F*
Reconstruction de l'église	*14 628,74 F*
Total	*21 806,41 F*
A déduire pour valeur des matériaux	*3 400,00 F*
Dépense réelle	*18 406,41 F*

L'Évêque de Moulins,

Vu la délibération en date du 25 mai 1862, par laquelle le conseil municipal de la commune d'Ussel : 1° approuve les plans et devis dressés pour la construction de son presbytère et la reconstruction de son église, 2° vote à cet effet une somme de 10.000F provenant d'impôts extraordinaires, 3° sollicite de l'État un secours de 5.000F, et 4° s'engage à compléter plus tard à l'aide d'une nouvelle imposition extraordinaire ou d'une vente d'arbres la somme portée au devis ;

Vu les plans et les devis dont la dépense totale s'élève à la somme de18.406,41 F ;

Vu l'avis favorable de l'architecte diocésain, sauf quelques observations de détail ;

Vu la délibération du 27 juin 1862, par laquelle le conseil de fabrique de l'église d'Ussel se déclare dans l'impossibilité de concourir aux dépenses susdites ;

Considérant que les travaux projetés sont d'une urgente nécessité ;

Considérant que la commune d'Ussel s'impose de grands sacrifices et qu'il est nécessaire de lui venir en aide,

Est d'avis,

Qu'il y a lieu d'approuver les plans et devis pour la construction du presbytère et la reconstruction de l'église d'Ussel et 2° d'accorder à la dite commune d'Ussel le secours qu'elle sollicite pour leur exécution »

Comme c'est presque toujours le cas lors de grands travaux, ce devis initial fut dépassé. En 1867, lorsque l'ancienne église fut éventrée pour donner plus d'ampleur au nouvel édifice, un devis supplémentaire de 5.000 francs fut accepté (d'après R. d'Azémar). Pour notre part nous n'avons trouvé qu'un devis additionnel du 17 mai 1867 de 1834,99F pour l'élargissement de 1m de l'église en construction. Probablement lors du creusement des tranchées de fondations on était tombé soit sur une des anciennes caves du château féodal, soit sur le tombeau des prieurs situé dans l'église comtale sous son autel de la Vierge.

En mars 1868 alors que les travaux touchaient à leur fin, les dépenses imprévues s'élevèrent à 6.185,48 francs. Le coût total de la construction de l'église et du presbytère d'Ussel, s'est élevé finalement, en 1868, à pratiquement 30.000 francs.

Comme en 1805, pendant toute la durée de la construction, les offices furent célébrés dans les salles du château de la Croisette. En ce début de 19ième siècle tout le monde savait encore que la vaste construction nouvelle s'élevait à l'intérieur de l'enceinte de ce qui fut un château féodal important. Mais, depuis de nombreuses générations, tout le monde avait oublié que ce château avait eu des magasins en sous-sol et des caves comme le signalait en 1568 Nicolaï (historiographe, géographe et valet de chambre de Charles IX) dans son manuscrit rendant compte de sa visite de la province « Générale description du Bourbonnais ». Le terrain que l'on supposait sain et stable ne l'était pas réellement.

Cette église qui est l'actuelle, a été bénite le 13 décembre 1868. Le clocher et les combles furent immédiatement colonisés par des pigeons venant des pigeonniers voisins. Devenus sauvages au fil des décennies, ils s'y maintinrent plus d'un siècle. Dans la deuxième moitié du 20ième siècle, la disparition des pigeonniers à l'entour, des grillages placés sur les abats-son du clocher, la disparition progressive des eaux de surface (-suppression des arbres et de nombreuses haies vives qui en arrêtant le ruissellement augmentaient l'infiltration vers les sources; mise sous conduits et enfouissement d'écoulements naturels ; drainages de parties naturellement humides-), entraînèrent alors leur déclin progressif puis leur quasi disparition. Quelques couples de pigeons ramiers persistent cependant dans le village, comme un peu partout en France.

De style néogothique, l'église d'Ussel est orientée Ouest-Est et se compose d'une nef centrale soutenue par 4 piliers de chaque côté, et bordée de deux bas-côtés. Quatre autres colonnes attenant aux murs marquent la liaison entre le chœur et le transept. Ce sont les seules à être surmontées de chapiteaux ouvragés à l'intérieur de l'édifice. Peut-être proviennent-ils de l'église ancienne ? Les murs des bas côtés limitent intérieurement le transept. Mais ce dernier se prolonge en fait, comme nous l'avons dit plus haut, au Nord par une petite pièce qui sert de lieu de culte en hiver, et au Sud par une liaison qui lui fait rejoindre le clocher implanté à l'extrémité méridionale de l'ensemble ecclésial (la sacristie construite contre le mur occidental de cette liaison date de 1886). L'abside, en hémicycle et dans l'axe de la nef, est flanquée de deux absidioles positionnées dans l'axe des bas côtés. Celle de gauche est dédiée à la Vierge et celle de droite à Saint Isidore.

Le sanctuaire est éclairé par deux types de verrières : des vitraux traditionnels pour le chœur, les chapelles et les bas côtés (au nombre de 11 au total), et 10 médaillons dans les hauts de la nef centrale.

Tous les vitraux, à l'exception d'un seul, ont été réalisés par l'atelier F. Brunel de Moulins. Ils sont en partant de l'entrée principale :

- Trois le long du bas côté droit : saint Antoine offert en 1869 par l'abbé Laurençon ; passé la dalle du chevalier Aubert, saint Augustin offert en 1870 par l'abbé A. Gonnet, fondateur du couvent ; et en fin sainte Marie-Madeleine, don en 1874 de Madeleine Thevenin de Puyguillon.
- Trois le long du bas côté gauche : saint Joseph offert en 1869 par Mr et Mme J. Sénac ; saint Menoux offert en 1870 par l'abbé Peyrolles curé d'Ussel de 1854 à 1867 ; sainte Anne, don en 1874 des familles Tissier, Sénac, Bonneton. Ce dernier vitrail n'a pas été fait par Brunel, mais par Aurélien Mathieu.
- Trois autres éclairent directement le chœur : au centre le Christ et son Cœur, offert par Mr et Mme Jacques Victor Bonneton de Varennes ; à droite saint Jacques le Majeur, offert en 1869 par Mr et Mme Jacques-Marcelin Bonneton-Mioche ; à gauche saint Jean l'Evangéliste, don de Mme Gilberte Elisa Symon de Villeneuve.

- A gauche du chœur, la chapelle de la Vierge est éclairée par un vitrail la représentant, offert en 1870 par Mlle Marie Azéma Delan
- A droite, dans la chapelle saint Isidore, le vitrail représente un saint Isidore évêque portant une gerbe de blé. Saint Isidore le Laboureur a sûrement moissonné beaucoup de gerbes de blé dans la Mancha, mais il n'a jamais été ni évêque, ni même ecclésiastique. Ce vitrail est une synthèse représentant plusieurs saint Isidore en un seul personnage. Deux Saint-Isidore, plus proches du réel, sont cependant représentés. On trouve, posé sur le tabernacle, une scène constituée de petites statues en mauvais état. Un paysan tenant une bêche plantée en terre y est accompagné d'une paire de bœufs attelés sous un joug (St Isidore le laboureur). Et sur le mur droit de la chapelle se voit la statue d'un évêque tenant un livre. En statutaire religieuse le livre est l'attribut spécifique d'un docteur de l'église (St Isidore évêque de Séville)

Les dix médaillons d'altitude racontent une histoire qui se déroule dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour être appréciés dans tous leurs détails, ils doivent être regardés avec une petite paire de jumelles. En partant de celui situé en haut de la nef et à droite, on trouve ainsi :
1 – L'annonce faite à Marie, de 1877, don d'Eugène Gouvernaire curé d'Ussel
2 – La naissance de Jésus, don de Mlles Delan et Azéma
3 – l'Adoration des mages, don de Mr et Mme Tixier
4 – La présentation au temple avec Siméon aveugle, don de Mme Sénac
5 – La fuite en Egypte, don de Mr Charles Sénac
Puis, passé la grande porte, l'histoire se poursuit sur l'autre côté, mais cette fois avec la vie publique du Christ:
6 – Un médaillon détruit (peut-être le baptême du Christ par saint Jean Baptiste, mais plus probablement l'entrée à Jérusalem), restent les donatrices : Mmes Pasquier et Poullien
7 – La Scène, don de Mr Michel et de Mme Geneviève de Benac
8 – Sur le Golgotha, don de Mme Sarrebource
9 – Jésus mort dans les bras de Marie, don de Mr et Mme Ranquet de Guérin
10 – La Résurrection, de1877, don d'Eugène Gouvernaire curé d'Ussel

En sus de ces vitraux, on note la présence d'une belle rosace à six pétales sur la façade, malheureusement maintenant sans vitraux colorés. Elle est seulement garni de verre dépoli. Cela peut sembler triste, mais allez à l'église un soir d'été, un peu avant le coucher du soleil. Passant par la rosace, il illumine alors totalement le chœur tel un puissant projecteur, et rend le moment magique.
Une petite croix en vitrail de verre jaune surmonte la porte d'entrée.

De la construction simultanée de l'église et du presbytère proche, jusqu'à nous, un siècle et demi ne s'est pas encore écoulé. Cependant, au cours de ces 14 décennies passées, la vie des édifices est loin d'avoir été un long fleuve tranquille.

Quelques heureux événements ont eu lieu, mais aussi de nombreux malheurs dus à une construction de qualité médiocre et sans prendre en compte le sous-sol, mais qu'il a fallu assumer. Le diverses archives permettent un survol chronologique de ces 140 premières années.

1863 Par acte notarié du 7 décembre, dame Françoise Anne Joséphine Mioche, épouse de Jean Félix Tixier, domiciliée à Ussel, fait don irrévocable à la fabrique d'Ussel d'une somme de 800F, à la charge par la dite Fabrique d'entretenir jour et nuit, à perpétuité, une lampe ardente placée près du saint Sacrement dans l'église d'Ussel. Avec l'autorisation de l'évêque et celle du préfet du 25/03/1864, la somme est transformée en rente d'État à 3%. Depuis la fondation, cette lampe, maintenant électrifiée, brûle

toujours. C'est celle qui brille à gauche de l'autel de la Vierge. Un beau verre fut acheté en 1923 chez Vermare à Lyon. Il a malheureusement été volé.

1867 L'église est en voie d'achèvement. Le 27 juin l'évêque de Moulins offre 1000F pour l'achat d'un autel

1868, 29 juillet : Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, a accordé à la commune d'Ussel un secours de 2000F au titre d'aide à payer la dépense de reconstruction de l'église et celle de la construction du presbytère.

1868, 13 décembre : L'église est bénite. C'est la naissance officielle du nouveau lieu de culte

1869 Après les trois annonces légales obligatoires, les bancs et chaises de la nouvelle église sont mis en adjudication aux enchères publiques. Cette adjudication nominative ne dispense pas de verser l'obole annuelle fixée par la fabrique pour l'entretien régulier de ce mobilier. Quelques places gratuites sont cependant réservées pour les indigents.

1871 La fabrique a mobilisé tous les fonds placés (fondations exceptées) pour l'aménagement de l'église (près de 10 fois le revenu moyen annuel de la décennie précédente. Cf cahier 10, La Fabrique). Il lui reste encore des dettes en cours : au sculpteur de pierre Demourgue de Moulins 425 F pour la chaire et le bénitier ; aux carmélites pour le dais ; au plâtrier pour les travaux d'aménagement à l'intérieur du presbytère, au maréchal-ferrant Vinatier pour ses ferroneries.

1875 Par lettre du 29 mars le curé d'Ussel, Eugène Gouvernaire, remercie son évêque pour l'autel placé en son nom par Mr Doumergue dans l'église d'Ussel. La grande et belle dalle sculptée située actuellement contre le mur droit, sous le monument aux morts, est ce qu'il reste de cet autel écrasé en 1960 par l'effondrement de la voûte du chœur.

1879 Le Conseil municipal d'Ussel aimerait avoir son banc dans l'église et qui s'appellerait « banc municipal ». Le devis est de 326,40F. A la suite d'échanges de correspondances, le 27 mars, le ministre de l'Intérieur et des Cultes a accordé à la fabrique d'Ussel un secours de 250F pour l'aider à payer la dépense d'acquisition de bancs

1880 En septembre le mur de soutènement de la place de l'église (à l'extrémité Ouest de la place de l'église, le long de la D 115 actuelle) est construit par Perrault, entrepreneur à Chantelle. Le devis pour le mur et le garde-corps en fer rond s'élève à 795,11 F.

1883 En mars, une grande croix nue, en pierre de Volvic, de 2m de haut et de section carrée (20cm de côté) est implantée à l'extrémité occidentale de la place de l'église, près du mur nouvellement construit, en reconnaissance d'un événement d'octobre 1880. Elle est encrée sur socle carré de 1,10m de côté, lui-même posé sur un puissant pilier de 0,8 m de côté et haut de 1,30m. L'ensemble repose sur une imposante dalle carrée de 1,70 m de côté et épaisse d'un quart de mètre. L'ensemble, entièrement en pierre de Volvic, a été offert par Mr J.M.Bonneton-Mioche comme l'indique l'inscription au dos du pilier. Cette croix est toujours à son emplacement originel.

1884 Le clocher n'a pas 30 ans et déjà des travaux de réparations s'avèrent indispensables : *"Le Conseil, vu la vétusté des bois qui soutiennent les cloches, vu le système actuel qui est défectueux, vu la grande difficulté à faire mouvoir les cloches par suite de la dislocation de la boiserie, vu le danger qui pourrait en résulter pour les personnes et les choses, est d'avis que ce vieux système soit remplacé par un autre et prie Mr le maire et son conseil de bien vouloir s'en occuper"* (Conseil de fabrique extraordinaire du 14 septembre).. Une lettre de l'évêque de Moulins du 26 novembre résume la situation : *« L'évêque de Moulins, Vu : 1° le devis dressé pour l'exécution de divers travaux au beffroi et aux cloches de l'église d'Ussel, ensemble le chiffre de la dépense évalué à 299,50F ; 2° la délibération par laquelle le Conseil de Fabrique reconnaît l'urgence des travaux, et décide qu'il y a lieu de prier l'Administration Municipale d'y pourvoir ; 3° la délibération en date du 10 août 1884 par laquelle le Conseil Municipal d'Ussel vote l'affectation aux travaux ci-dessus désignés, d'un crédit de 300F précédemment*

destiné à la construction d'un lavoir, laquelle construction doit être abandonnée ; Considérant la nécessité manifeste des réparations projetées à la sonnerie de l'église d'Ussel :

Est d'avis que l'exécution de ces travaux soit autorisée. »

Par lettre du 5 février 1885 le Préfet, à son tour, approuve ce projet de restauration.

Cette même année le toit du récent presbytère est doté d'un chéneau.

1885 Suite à la délibération du Conseil Municipal du 11 février transmise à l'évêché, l'évêque autorise la vente de la colombine amassée (en 17 ans seulement !) sur la voûte de l'église et l'affectation de la somme aux réparations de l'édifice (lettre du 14 mars1885).

1886 Année de l'acquisition de la vierge en fonte de fer, de 1,40m de haut, située au sommet de la façade actuelle. Fin 1884, le Conseil Municipal avait proposé d'offrir la statue. Le Conseil de Fabrique, par sa délibération du 3 janvier, accepta le don avec reconnaissance. Le 6 février le Conseil Municipal décide alors l'acquisition effective de la statue et affecte au paiement la somme de 214F provenant de la vente de l'engrais (fientes de pigeons) qui se trouvait sur les voûtes de l'église.

1886 La construction d'une sacristie de débarras, sous le clocher, s'avère indispensable. En novembre, pour financer les travaux, on démonte et on vend les dalles de la salle à manger du presbytère qui a moins de 20 ans. Il restera au final un solde positif de 12,35F

1895 Les boiseries du clocher sont dans un état déplorable. Le devis de reboisement s'élève à 630F. Pour rentrer partiellement dans les frais, en automne la municipalité vendra les anciens bois et fers retirés du clocher

1897 L'escalier devant le clocher est en très mauvais état. Il sera réparé en mai. La mairie aura à régler 78,90F

1903 Le presbytère de 1867 a été implanté sur le bord septentrional de l'esplanade, près du lieu où, il y a plusieurs siècles, était érigé le donjon du château féodal. Le mur Nord du presbytère à un étage, est posé sur l'ancien haut du mur de défense, arasé au niveau de la haute cour mais qui domine encore, d'environ 4,50 m, les anciens fossés grandement comblés. Le jardin du presbytère, attenant au bâtiment, vit son vieux mur de soutènement se ruiner. La surcharge pondérale imposée au terrain par le bâtiment érigé 35 ans plus tôt n'est peut être pas étrangère à ce fait. Le devis s'élevait à 1000F. Un accord fut trouvé, entériné par une lettre de la préfecture de l'Allier du 7 mars. La mairie contribuait dans l'immédiat pour 100F, la fabrique pour 363F. Pour combler le déficit de 767F, les deux assemblées s'engageaient de verser chacune et chaque année 100F jusqu'à l'extinction de la dette. Juste avant sa dissolution officielle le 11 décembre 1906 (loi de 1905), la fabrique soldera son dû par anticipation auprès de l'entrepreneur (Mr Perrault aîné, de Chantelle).

La présence du presbytère interdisait de s'attaquer directement à la portion de mur sur laquelle il était posé, sous peine de voir le bâtiment crouler dans les fossés. La reconstruction visa à renforcer considérablement le soutènement du tertre dans sa partie orientale Ce mur de 1903 qui borde l'ancien fossé de la forteresse médiévale, est à 5 forts redans internes d'un mètre de haut chacun, la largeur diminuant de 20 cm de l'un à l'autre. Il est ancré sur un puissant socle de béton enfoui, de 1,40 m de large qui sert d'assise. Une longueur de 19m de mur a été ainsi reconstruite et parementée de polygones dessinés dans le ciment. Le parapet sommital conserve 40 cm d'épaisseur. (Informations sur la structure issues du devis original conservé à la mairie d'Ussel)..

1905 Séparation de l'Église et de l'État. Les accords et systèmes de financement précédents, nés avec le Concordat de juillet 1801, sont caducs. Dorénavant, la République qui reste propriétaire des biens du clergé nationalisés, ne reconnaît ni ne salarie aucun culte. De cette rupture découle la naissance du «denier du culte»

1906 «Inventaires» Les biens mobiliers des églises devaient être inventoriés pour être ensuite remis à des associations de paroissiens. Celles-ci se seraient ainsi substituées, au moins partiellement, aux défuntes fabriques. Mais l'administration fit en sorte qu'aucune association cultuelle ne puisse voir le jour pour se substituer en temps utile à la défunte fabrique. Dès janvier 1907 la commune d'Ussel rentre donc légalement en possession du presbytère dont elle est propriétaire. L'immeuble est proposé au curé contre versement d'un loyer à la commune ainsi que des impôts afférents au terrain et à l'immeuble. Sur refus du curé vu les coûts, l'immeuble est proposé à la location en adjudication. Finalement un accord intervint et le curé réintégrera le presbytère moyennant un loyer annuel de 50F et le versement des impôts comme tout autre citoyen. Le jardin est exclu de ce bail et ce presbytère construit il y a quarante ans, n'a ni fontaine ni puits. Le creusement de ce dernier aura lieu avant 1910, financé par le curé. La mairie fournira les pierres pour le parement interne

1910 Dans la nuit du 17 au 18 décembre le mur occidental de soutènement du tertre et de la cure s'écrase à son tour dans les fossés sur 9,50m. Il sera reconstruit de manière similaire à celui relevé en 1903. Mais comme cette seconde partie ne domine les anciens fossés que de 4m à 3,50m, la poussée à contrer est nettement plus faible qu'il y a sept ans. Ce mur n'est donc constitué que de trois redans de 1,20m de haut chacun. Cette portion de mur, assise, construite et parementée comme en 1903, est positionnée en net retrait par rapport à l'ancien mur d'enceinte castrale.

1911 Des réparations sont à faire à la couverture de l'église qui a seulement 44 ans ainsi que de nouveau au clocher qui n'a pas 60 ans.

1913 Le conseil municipal constate que le presbytère érigé en 1868, en mauvais état, est à réparer

1922 Pour se passer du sonneur de cloches, on projette l'achat d'un appareil effectuant son travail (260F). La municipalité donne son accord pour aider, mais à la condition que les cloches sonnent aux enterrements à partir du moment où le cortège quitte la maison du mort.

1922 Elie-François Bruno (57 ans), curé d'Ussel depuis 30 ans, y décède le 30 juillet 1922. On possède une lettre de son successeur Jean-Baptiste Denier, datée du 10 décembre, dans laquelle il rend compte de la situation trouvée. La mairie, propriétaire du presbytère, le loue 50F au curé et le bail est renouvelable tous les ans à la Saint-Martin. En sus la mairie lui demande 127,50F d'impôts. Certaines parties de l'église et du presbytère se trouvent dans un état déplorable et le curé loge chez l'habitant (Maison Gerbaud). Mais les réparations les plus urgentes *« se font en ce moment le plus rapidement possible »*. L'église vient à peine de dépasser le demi siècle et la médiocrité de construction commence à se manifester avec acuité.

1923 Les travaux au presbytère sont confiés à Robert, maçon à Charroux. Le devis est de 974,65 F

1925 Depuis trois ans l'état de l'église n'a fait qu'empirer. Par lettre du 17 septembre adressée au Vicaire Général, Denier l'informe qu'il y a: des trous de un demi mètre carré dans la toiture, une bonne dizaine de lézardes ouvertes dans les murs de la voûte et des bas côtés, la partie supérieure de vitrail de saint Augustin arrachée sur un demi mètre carré, de nombreux courants d'air dans tout l'édifice. Il rend compte par ailleurs que la mairie a donné 200F pour payer un sonneur de cloches.

Par lettre du 4 décembre le Vicaire Général répond : *« Je suis heureux de vous faire savoir que Mr le maire s'est empressé de donner suite à votre lettre de septembre dernier : les plus urgentes réparations de l'église, c'est-à-dire la toiture, sont faites depuis la Saint Martin ; les autres suivront m'assure-t-on. »*.

En fait, une lettre de Denier faisant état de ses dépenses de 1926, nous apprend qu'il a dépensé personnellement cette année-là plus de 400F dans ces travaux d'entretien de l'église

1926 Une mission est prêchée à Ussel du 21 mars au 4 avril par le père Aimé, un franciscain. Denier, dans une lettre du 13 avril, signale qu'en clôture de cette mission, un beau christ de 1,45m, acheté par souscription publique, a été porté en procession publique puis fixé sur la belle croix en pierre de Volvic qui depuis 1883 fait face à l'église. Il est toujours visible sur ce piédestal d'origine.

1929 Le loyer du presbytère est maintenu à 50 F par an bien qu'au coût actuel il devrait être d'au moins 600 F. Le curé-locataire reste imposable comme tout autre contribuable et il lui est demandé de régler trois ans d'arriérés « oubliés »

1931 Le curé Denier démissionne pour raison de santé et quittera Ussel le 31 décembre. Dans sa lettre il rend compte des finances de la cure. Les recettes en 1931 ont été de 2204,80F et les dépenses de 2202,10F

1932 L'ancien vicaire de Gannat, Emile Pinsard, devient curé d'Ussel. Pendant son court passage dans notre village on note : l'électrification provisoire de l'église ; la restauration du vitrail de saint Augustin ; l'achat en octobre d'une crèche de 13 personnages (61,50F).

1933 Victor Pivard, nouveau curé arrivé le 06 juin, signale avoir constaté trois oublis dans l'inventaire du presbytère datant du 26 mai, et en particulier un christ en ivoire qu'il a trouvé sur le mur du salon.

1942 Installation de l'électricité à l'église (coût 500F)

1943 Victor Pivard prend sa retraite et quitte la cure d'Ussel. Il est le dernier de la très longue liste des prieurs puis curés qui depuis plus de 9 siècles résidaient dans leur paroisse d'Ussel. Depuis son départ le village est desservi par des prêtres d'autres paroisses, de plus en plus éloignées de la commune au fil des décennies.

1946, 15 août. Inauguration de la statue de Notre-Dame-du-Retour, sur la colline au-dessus d'Ussel (cf: Notre-Dame-du-Retour dans la notice consacrée à l'abbé Legros.)
En fin d'année des réparations au presbytère sont nécessaires.

1959 L'église n'est même pas centenaire. Cependant la toiture s'est affaissée par places occasionnant de gros dégâts à la voûte. Les réparations faites dans l'urgence s'élèvent à 100.588 F (conseil municipal du 15 mai 1959)

1960, 23 décembre. La voûte du chœur s'effondre sur l'autel à un moment où personne n'était dans l'édifice. Et c'est avec beaucoup de tristesse que, deux jours après, les paroissiens assistèrent à la messe de Noël, célébrée sur un autel de fortune, en contemplant la charpente dénudée de la voûte. Il fallut la démolir en totalité. Le devis estimatif des réparations s'élevait à 8.112,60NF(nouveaux francs). Une souscription auprès de fidèles en couvrit presque le tiers (2.379NF) et le conseil municipal ouvrit un ligne de crédit additionnel de 2000NF. Mais la demande de subvention pour le reste ne fut pas accordée. Restaient 2.745NF qui furent donc prélevés sur le budget communal. Les dépenses totales s'élevèrent en tout à 7.142NF. La voûte est remplacée par un plancher horizontal de bois verni, posé sur poutres, avec un effet rayonnant dans la partie arrondi au fond du chœur. La dernière tranche des dépenses fut réglée en 1963 (conseil municipal du 29 août)

1961 Le presbytère est inhabité depuis la fin de la guerre, suite au départ du dernier curé-résident d'Ussel. Les frais d'entretien en incombent intégralement à la commune et d'autre part elle n'en perçoit aucun loyer. A compter du premier janvier il est loué à un particulier sur la base de 400 F par an. Sont exclues de la location deux pièces au rez-de-chassée, l'une pour y entreposer les objets du culte, l'autre pour y célébrer la messe pendant les travaux sur le chœur de l'église.

Lors d'un orage d'été, la foudre s'abat sur le clocher. A la suite de l'expertise, l'assurance verse 151,92 NF pour les réparations (conseil municipal du 21 septembre 1961)

1963 Les cloches qui depuis toujours étaient mises en branle manuellement à l'aide de cordes pendant jusqu'au sol, sont électrifiées. Les trous de passage des cordes supprimées sont toujours visibles dans la voûte sous le clocher

Il apparaît que la couverture du clocher demande des réparations assez importantes. Un avant projet est demandé à un architecte de Moulins. Mais le devis de 9584,98 NF, trop onéreux pour la commune, fait abandonner ce projet. Seul les honoraires légaux de l'architecte (96,85 NF) seront versés (conseil municipal du 20 septembre 1963).

1972 Douze ans après la voûte du chœur, ce sont les voûtes de la nef et des bas côtés qui à leur tour s'effondrent. On invoqua la simultanéité avec un avion militaire passant le mur du son. Mais l'expertise montra que le mauvais état du bâtiment y était pour l'essentiel. La toiture, heureusement, protège l'intérieur de l'édifice. Les devis présentés en 1973 s'élèvent à 27.662,36F pour des voûtes en maçonnerie et seulement à 8095,77F pour des plafonds en plancher de bois verni complémentaire de celui du chœur. Après déblaiement des gravats, c'est la seconde solution qui est retenue. Ce joli plafond de bois est horizontal dans les bas-côtés et dans la nef jusqu'au chœur. Au croisement de la nef et du transept il est à effet de caissons. Les deux extrémités du transept ont un plafond en forme de toit qui suit la pente du toit de tuiles. Mais la municipalité, pour financer les travaux, se trouve dans l'obligation de vendre le presbytère (construit en 1867) avec le terrain clos qui l'accompagne.

Une fenêtre est alors percée dans la sacristie de décharge sous le clocher qui devient alors la sacristie en titre.

1982 La tempête de novembre endommage fortement la toiture. L'assurance couvrira la réfection mais il apparaîtra qu'il est aussi nécessaire de renforcer la charpente.

1989 Le bang d'un avion militaire passant le mur du son détériore la rosace. Du verre blanc se substituera à l'ancienne verrière colorée.

1990 Des travaux d'entretien sur la façade ouest, la toiture et dans la chapelle nord (chapelle Notre-Dame) sont entrepris

1995 Le recrépissage du mur intérieur du fond de l'église ainsi que le traitement d'entretien des plafonds de bois de la nef et du chœur sont programmés (9.512€ H.T.). Ces travaux seront effectués en 1996

1996 Les gouttières de l'église sont à changer. Ce sera fait en octobre. Les pigeons ont de nouveau envahi le clocher. On constate alors que les roulements de cloches commencent à vieillir. Mais il n'y a rien d'alarmant pour l'instant

1997 Les travaux d'entretien et de réparations se poursuivent. Le chaînage de la nef du côté Nord est repris. C'est au tour de la chapelle sud (chapelle Saint-Isidore) d'être rénovée intérieurement. La façade extérieure du clocher est recrépie

2008/09 Les abats-son du clocher, en très mauvais état, sont remplacés. Et l'église est entièrement recrépie extérieurement par l'entreprise Mounin de Fourilles. On prend soin de maintenir visibles in-situ les deux plaques commémoratives du 19ième siècle. L'emplacement vide de l'ancienne horloge mécanique est bouché. Et le vendredi 03 juillet 2009 un cadran solaire d'un mètre de diamètre et pesant 85 kg est posée à cet emplacement. Ce cadran, calculé et gravé par le gnomoniste Yves Guyot de Riom, reprend en décoration la grappe de raisin et l'épi de blé symboles de l'histoire agricole usselloise et déjà présents sur une ancienne croix de chemin d'Ussel (voir cahier 14). Ce cadran est spécifique à la situation géographique du village et à l'orientation de son clocher vers le SSW et qui fait un angle de 14,35° avec les points cardinaux. Il fournit l'heure solaire vraie à Ussel avec une précision d'une minute. Mais l'orbite terrestre

n'est pas circulaire autour de son étoile. Elle est légèrement elliptique. La vitesse de la Terre autour du Soleil n'est donc pas constante. Elle accélère en s'en rapprochant et ralentit en s'en éloignant (équation du temps). L'écart entre notre heure légale mécaniste et l'heure solaire vraie varie donc lentement au fil de jours de l'année. Aussi une plaque en lave émaillée portant gravées les valeurs des écarts journaliers a été apposée sur la porte d'entrée en contre-bas, en complément du cadran. Elle permet aux riverains et aux visiteurs de connaître parfaitement, pour chaque jour de l'année, la différence entre l'heure solaire vraie lue au cadran et l'arbitraire heure légale et mécanique des horlogers. Ainsi l'heure vraie d'Ussel lue soigneusement au cadran solaire et la correction du jour à apporter donnée par la plaque, permettent de régler, à la minute près, sa montre sur le temps légal commun.

Fêtes paroissiales

Nous ne connaissons pas les fêtes spécifiques à Ussel pour les temps anciens. Mais ce que l'on sait avec certitude c'est qu'elles étaient extrêmement nombreuses au Moyen Age. Il y avait les fêtes locales propres à la province, celles propres à la châtellenie et les fêtes liées aux travaux des champs. Il y avait en sus énormément de fêtes religieuses chômées. C'était, pour les principales, l'Ascension, la Pentecôte, deux jours pour Pâques, Noël et les deux jours qui suivent. S'y ajoutait au moins une fête par mois : sainte Geneviève et l'Épiphanie en janvier, la Purification de la Vierge en février, l'Annonciation en mars, saint Jacques le Mineur et l'Invention de la sainte Croix en mai, ….saint Pierre, l'Assomption, saint Denis, la Toussaint et les Morts, la saint Martin, etc.

Certes il n'y avait alors ni congés payés, ni vacances au sens où nous l'entendons, et les journées de travail étaient extrêmement longues en été. Mais en additionnant les dimanches (jours chômés comme actuellement) et les très nombreux jours fériés, tous les historiens s'accordent sur près de 170 jours annuels non travaillés par nos ancêtres « moyenâgeux ».

En 1858 l'abbé Boudant écrit : *La fête paroissiale d'Ussel s'observait autrefois le 10 mai, jour attribué par le martyrologe romain à saint Isidore de Madrid; mais au milieu du 12^{ième} siècle la procession générale des saintes reliques ayant été établie à Chantelle et fixée au dimanche d'avant la Pentecôte, il en résultait parfois une coïncidence fâcheuse. L'apport d'Ussel fut transféré au deuxième dimanche de janvier. Cet usage s'est maintenu depuis*. Il s'appuie probablement sur une lettre d'un de ses prédécesseurs (Antoine Pradel) qui dans un lettre à son évêque du 10 octobre 1805 « *L'ancienne église* (paroissiale) *était sous l'invocation de St Isidore de Séville dont les fidèles célébroient difficilement la fête les 10ièmes jours de janvier à cause de la circonstance rigoureuse de la saison* »

L'abbé confond deux saints différents (le civil Isidore de Madrid du 12ième siècle et l'évêque Isidore de Séville né au 6ième siècle). Par ailleurs son assertion est incompatible avec la chronologie. Il est fort peu probable que le changement de date de la fête paroissiale d'Ussel au milieu du 12^{ième} siècle soit applicable à celle de l'évêque Saint-Isidore de Séville canonisé seulement à fin du 16ième siècle (1598). Par ailleurs Isidore le laboureur (futur Saint-Isidore de Madrid), mort en 1130, n'a été sanctifié officiellement par l'église qu'en 1622. Certes comme nous l'avons vu plus haut, il est probablement devenu patron de la châtellenie d'Ussel, à titre privé, en 1212, mais cette dédicace se situe au 13ième siècle et non au 12ième. C'est donc, plus vraisemblablement la fête paroissiale des origines (un parmi les Isidore martyrs, mais lequel ?) dont on a décalé la date aux alentours de1150.

Une nouvelle église est édifiée en 1805 sur les ruines de la précédente. De 1805 à 1862 ce sanctuaire est alors sous le patronage de Saint-Charles-Borromée, archevêque de Milan et cardinal du 17ième siècle, qui est fêté le 04 novembre. Cependant en 1824 deux niches sont ajoutées dans l'édifice pour perpétuer la tradition séculaire d'Ussel, une pour la Vierge et une pour saint Isidore. Et, si l'on en croit l'abbé Boudant, il semble que la dédicace de 1805 (saint Charles) n'ait rien changé et que la fête paroissiale ait été maintenue au deuxième dimanche de janvier (saint Isidore) pendant ces 57 ans.

Depuis 1946, la tradition populaire a fixé la fête paroissiale au 15 août (ou au dimanche qui le suit immédiatement), avec procession à Notre-Dame-du-Retour, pour perpétuer un événement historique : le retour sains et saufs dans leurs foyers de tous les prisonniers et combattants de la deuxième guerre mondiale des communes d'Ussel, Fourilles et Etroussat, en liaison à un vœux fait à la Sainte Vierge.

Chapelles et oratoires sur la commune

Le christianisme à Ussel a au moins 15 siècles d'histoire, plus probablement 16. Il est bien évident qu'au cours de cette longue histoire des croix, des oratoires, des calvaires, des chapelles publiques ou privées ont été érigés ça ou là sur le territoire de la commune. Il est impossible de tous les connaître. La trace de quelques uns est cependant arrivée jusqu'à nous.

Nous avons plus haut déjà parlé de l'église primitive pré-romane d'Ussel et Leu implantée à la Croisette (voir cahier 11) et qui a depuis très longtemps disparu. Une chapelle, elle aussi disparue, lui avait succédé. On sait cependant qu'une chapelle y était encore en activité dans la première moitié du 17ième siècle.

L'abbé Boudant, rapportant la tradition populaire écrit "*Il y avait autrefois à l'entrée du bourg, au couchant, un petit oratoire dédié à la Vierge ; on ignore à quelle époque il fut détruit….. Le peuple lui a conservé son nom primitif : la Chapelle*". On peut penser qu'il avait été placé là pour permettre aux voyageurs de rendre grâce au ciel d'être arrivé sans encombre à Ussel malgré les embûches d'une longue route. Ou peut-être était-elle placée en bordure de la petite place sous le prieuré, aujourd'hui disparue, et on rouait les condamnés.

Le 15 février 1691, à la suite d'une mission prêchée par des capucins de Gannat, une belle croix fut inaugurée sur la place publique. Elle a depuis disparu. Près de deux siècles plus tard l'abbé Boudant la situe "*à l'endroit probablement où se voit le petit calvaire actuel*".

En 1750, Jean Secretain prieur d'Ussel, fit ériger au milieu de la place du village un petit bâtiment couvert, en forme de chapelle, dénommé la Fontaine Saint-Jean, avec dans le fond la statue du saint dans une niche. *« plus j'ai fait construire la petite chapelle qui est placée auprès de la fontaine. Elle m'a coutée en tout pour la maçonnerie et la couverture 50 livres. Secrétain, chanoine régulier, prieur curé d'Ussel »* Le bassin de la fontaine servait à la fois d'abreuvoir pour les animaux et de lavoir public. Le calvaire et la Fontaine Saint-Jean sont présents sur le cadastre de 1836 et sont implantés sur la place au milieu du bourg. En 1858 l'abbé Boudant les signale comme encore contemporains mais ne donne aucune indication sur l'état de la « Fontaine Saint-Jean » alors plus que centenaire. Ces deux constructions durent probablement être arasées lorsque la départementale D 115, percée à travers le village, traversa la place. Peut-être en reste-t-il les fondations sous le goudron de la place où se croisent les D 115 et D 223.

La source alimentant la chapelle saint-Jean continue de chanter à l'extrémité orientale de la place en coulant dans la vasque faite pour elle en 1861. Mais son débit s'est notablement amenuisé au cours du dernier demi-siècle. Fin juin 2017, après que les nappes phréatiques fussent rechargées par les précipitations d'hiver et de printemps, on y mesurait seulement 4,17 litres par minute. Quinze jours plus tard il était tombé à 3,63 l/mn.

Quant à l'indispensable lavoir il fut déplacé et réimplanté au pied même de la fontaine actuelle. Mais, au début des années 1960, Ussel vécut l'implantation d'un réseau d'eau courante à domicile. Dès lors ce bassin a rapidement perdu son utilité puis est devenu obsolète. Déplacé à l'Ouest de la place publique, c'est maintenant un bac hébergeant un parterre de fleurs. On peut encore le voir à côté du terrain pour jeu de boules.

D'autres petits oratoires, plus ou moins éphémères, comme les contemporains qu'on trouve encore çà ou là au bord des routes de France et qui sont liés à des événements locaux, ont aussi dû exister. Quelques unes des nos croix de chemins actuelles ont probablement succédé à certains d'entre eux. Mais là n'était pas leur seule vocation, et un cahier spécifique leur est consacré (cahier 14 – les croix de chemins)

Notre-Dame du Retour

L'abbé Legros (voir annexe 09), curé d'Étroussat de 1941 à 1954 et desservant Ussel à partir de 1943, fut fait prisonnier alors qu'il était mobilisé prêtre aux armées. Lors de son évasion en 1941 il fit à la sainte Vierge, en l'implorant de sauver tous ses paroissiens (Étroussat, Ussel, Fourilles), le vœu de lui faire érigé une statue.

La guerre finie, en respect du vœu et en reconnaissance du retour dans leurs foyers de tous les prisonniers et combattants des trois communes, l'abbé fit faire une statue de près de 2,5 mètres de haut constituée de deux coques de ciment armé de 5 cm d'épaisseur. On l'ancra sur un magnifique et haut socle en maçonnerie de pierres taillées érigé sur la ligne de crête, au dessus d'Ussel, au lieu dit « le moulin à vent » où convergent trois chemins de terre et trois routes goudronnées. De là, elle domine les trois communes mais aussi l'immensité du paysage qui s'étend jusqu'à la Montagne Noire et aux monts d'Auvergne. Baptisée Notre-Dame-du-Retour, cette statue était peinte en blanc et bleu .

Sa bénédiction eut lieu le 15 août 1946 au cours d'un grandiose cérémonie présidée par Monseigneur l'évêque de Moulins, en présence d'une vingtaine de prêtres, des municipalités voisines, du conseil municipal d'Ussel, des anciens prisonniers de guerre et de leurs familles, et de plus de deux mille personnes venues de toute la région. Depuis 1946, chaque année, un pèlerinage a toujours eu lieu de l'église d'Ussel jusqu'au monument, le 15 août ou le dimanche suivant immédiatement cette date.

Son inauguration officielle n'eut lieu que le samedi 19 juin 1948

Cependant les deux coques en ciment armé avait été réalisées avec des matériaux de qualité médiocre de la fin de la guerre. Au fil du temps, les intempéries, le gel, le dégel aidant, des fissures sont apparues. L'armature, en rouillant, les fit s'élargir. Au début des années 2000 des fentes ouvertes courraient de la tête jusqu'aux pieds. Cette statue de 1946 dut être sangler à plusieurs niveaux pour éviter qu'elle ne s'écroule sur la route en contrebas. Le conseil municipal, à l'unanimité, décida de la faire restaurer car cet ex-voto est un symbole, un lieu de souvenir et de pèlerinage, et, de plus, une balise touristique devenue incontournable.

Une seule entreprise répondit à l'appel d'offre. Mais le coût présenté était beaucoup trop élevé et surtout il n'y avait aucune garantie sur la durabilité, d'autant que le socle préexistant nécessitait aussi un consolidation sérieuse. Dans un soucis de pérennité, le choix s'est porté sur la réalisation d'une statue en pierre non gélive (pierre de Lens), semblable à la précédente, au même emplacement, et sur un socle renforcé apte à supporter le poids important de la nouvelle statue monobloc. Le coût total du devis initial était de 22.131,30 euros ce qui surpassait grandement les possibilités du budget communal. Aussi a-t-il été fait appel à la générosité des habitants et sympathisants.

Peu après, des sondages de précaution montrèrent que le socle existant, même renforcé, ne pourrait supporter longtemps une statue de près de 3 tonnes. Un nouveau socle spécifique, très légèrement décalé vers le Nord par rapport à l'emplacement précédent, dut être programmé. Il s'en suivit un coût supplémentaire et le devis passa à 25.752,85€

Si l'on y ajoute l'aménagement de l'espace alentour, la réfection du soubassement du terre-plein en bord de route, la plaque, les deux vins d'honneur (Bénédiction et Inauguration), le coût total des dépenses a atteint finalement la somme de 33.620,49 €

Par bonheur 23.993,11 € ont été couvert par les dons et subventions (4.626,11€ du Conseil Général ; 2000€ de la Communauté de Communes en Pays St Pourçinois ; 3000€ par les communes de Barberier, Etroussat et Fourilles ; 9.000€ par la Réserve Parlementaire et 5.367€ résultant de l'appel à générosité)

La statue ruinée a été déposée le 17 novembre 2004 et transportée à Cérilly, chez le tailleur de pierre, monsieur Perrin, pour lui servir de modèle. En mai 2005, l'assise en béton du nouveau socle était coulée sur une fondation de grosses pierres au milieu du terre-plein dominant la route de 1,45 m. Puis le socle de 2,80 m de haut a été érigé au début du deuxième trimestre 2005. La nouvelle statue commencée en janvier 2005 a demandé 8 mois de travail au sculpteur, dont 6 mois à temps plein. Haute de 3,10m et d'une seule pièce, elle pèse 2,7 tonnes. Elle quittait l'atelier de Cérilly, le 5 août 2005, pour Ussel.

Le dimanche 14 août 2005, après la messe, la procession traditionnelle revêtait un éclat particulier puisque Monseigneur Roland évêque de Moulins la menait pour aller bénir la nouvelle statue qui comme la précédente domine les vallées de la Sioule et de la Bouble, et dont la tête surplombe de plus de 7 m l'endroit le plus élevé de la D223 qui passe à ses pieds.

Après la bénédiction par l'église, l'inauguration officielle par les autorités se déroula le samedi 10 septembre 2005.